



Ref. travaux **VIGY171024**

Vigy
57640 VIGY



Créé le 17/10/2024
Débute le 02/12/2024
Durée : 365 jours

Exploitants

GRDF GRAND EST

CHEZ PROTYS P0459, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 FRANCE



CONCERNÉ

0810300360 0810300360 0247857444 @ GRDF_346.GRDF@demat.protys.fr

DT 440188251 Envoyé le 17/10/2024

Réponse 440272425 Reçu le 18/10/2024 CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : GA. Recommandations : Cf. CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT. Nom du contact : EXPLOITANT GRDF.

MAIRIE DE VIGY - WEIL Sylvain

4 Place de l'Eglise 57640 VIGY FRANCE



EN ATTENTE

0387779127 0680452598 0387779127 @ contact@mairie-vigy.fr

DT 440188256 Envoyé le 17/10/2024

RESEDA (Gestionnaire Réseau de Distribution)

Pôle DT/DICT - RESEDA, 2 BIS RUE ARDANT DU PICQ BP 10102 57014 METZ FRANCE



EN ATTENTE

0969363510 0969363510 0969363510 @ dt-dict@reseda.fr

DT 440188252 Envoyé le 17/10/2024

CC Haut Chemin - Pays de Pange - PELECH Sophie

Service Assainissement, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX France



CONCERNÉ

0387643902 0677560970 0677560970 @ cchcpp@demat.sogelink.fr

DT 440188250 Envoyé le 17/10/2024

Réponse 440200504 Reçu le 18/10/2024 CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : EU. Nom du contact : GROSCH Pierre-Marie.

MOSELLE NUMERIQUE

Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE



CONCERNÉ

0969393212 0810300111 @ 115.FTO@demat.protys.fr

DT 440188253 Envoyé le 17/10/2024

Réponse 440203803 Reçu le 18/10/2024 CONCERNÉ Présence d'ouvrage : TL

Orange L1

Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE



CONCERNÉ

0969393212 0810300111 @ FT83L1.FTO@demat.protys.fr

DT 440188255 Envoyé le 17/10/2024

Réponse 440203812 Reçu le 18/10/2024 CONCERNÉ Présence d'ouvrage : TL

SFR - MOSELLE TELECOM

SFR - MOSELLE TELECOM, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE



CONCERNÉ

0980804303 0805052656 @ moselletelecom@demat.sogelink.fr

DT 440188254 Envoyé le 17/10/2024

Réponse 440188274 Reçu le 17/10/2024 CONCERNÉ Présence d'ouvrage : TL



Réf. travaux **VIGY171024**



Vigy
57640 VIGY



Créé le **17/10/2024**
Débute le **02/12/2024**
Durée : **365 jours**

SIDEET

TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE



CONCERNÉ

📞 0382835181

📞 0382835181

📞 0382835181

@ sideet@demat.sogelink.fr

DT 440188257

Envoyé le 17/10/2024



Réponse 440191433

Reçu le 18/10/2024

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : EA. Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Prise de RDV à l'initiative du déclarant. Nom du contact : Huttin Laurent.

Gestionnaires de voirie repérages Amiante / HAP

MAIRIE

SERVICE TECHNIQUE Eclairage public, Assainissement Voirie, 4 Place de l'Eglise 57640 VIGY FRANCE

NON REQUIS

📞 0387779127

@ contact@mairie-vigy.fr

IAT 440188258

Envoyé le 17/10/2024





Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.29559066,49.20380165 6.29535466,49.20351425 6.29550484,49.20321142
6.29579983,49.20268216 6.29584274,49.20260785 6.29592319,49.20244662 6.29667408,49.20262538 6.29685644,49.20266393
6.29716631,49.20274137 6.29713511,49.2028424 6.29713534,49.20294574 6.29698517,49.20389278 6.29656681,49.20412761
6.29559066,49.20380165</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:
MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(49.203802 6.295591);(49.203514 6.295355);(49.203211 6.295505);(49.202682 6.295800);(49.202608 6.295843);(49.202447 6.295923);
(49.202625 6.296674);(49.202664 6.296856);(49.202741 6.297166);(49.202842 6.297135);(49.202946 6.297135);(49.203893 6.296985);
(49.204128 6.296567);(49.203802 6.295591);
```

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : GRDF GRAND EST CHEZ PROTYS P0459

Destinataire : _____
Complément d'adresse : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : CS 90125
Code Postal / Commune : 2,7,0,9,1 EVREUX CEDEX 9
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,2,4,1,0,1,7,0,6,9,4,2,D,I,F,3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6,9,1,3,4 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____, 0,3,8,7,3,0,3,7,8,5 Fax(1) : _____

Courriel(1) : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Emplacement du projet

Adresse(2) : Vigy

CP : 5,7,6,4,0 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : D,E,C|S,O,U|R,B,I|T,E,R,I,O,T,R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024 Durée du chantier : 3,6,5 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutants des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées(3) : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature : 

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination
Numéro / Voie
Code postal / Commune
Pays

SEBA AI Gr. MERLIN
TSA 70011 - Chez Sogelink
69134 DARDILLY CEDEX
France

N° consultation du téléservice : 2024101706942DF3

Référence de l'exploitant : 2442083125.244201RDT02

N° d'affaire du déclarant : VIGY171024

Personne à contacter (déclarant) : MEUNIER Pascal

Date de réception de la déclaration : 17/10/2024

Commune principale des travaux : 57640 VIGY

Adresse des travaux prévus : Vigy

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : GRDF GRAND EST

Personne à contacter : GRDF GRAND EST

Numéro / Voie : 140 rue Georges Charpak

Lieu-dit / BP : _____

Code Postal / Commune : 51430 BEZANNES

Tél. : +33810300360

Fax : +33344623529

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

- Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____

Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : Echelle (1) : Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
1 Plan A4 de situation Voir plan _____ cm
12 Plans A3 1/200 Voir plan _____ cm

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Cf. CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3. 4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS de la Moselle 0387794500

Responsable du dossier

Nom : EXPLOITANT GRDF

Désignation du service : GRDF DT DICT

Tél : +33 810300360

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : GIRARD Amélie

Signature : _____

Date : 18/10/2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 3



Veillez
aux
RÈGLES
du
MARQUAGE
qui préservent la
SÉCURITÉ !

Reportez-vous
AU GUIDE
d'application
de la
réglementation

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr/

Lire et comprendre un plan GRDF

Réglementation anti-endommagement

Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension des plans fournis par GRDF en réponse à une déclaration de travaux. A travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composants les fonds de plan, la représentation des réseaux, des branchements gaz et leurs accessoires. GRDF vous adresse systématiquement un plan de situation avec votre emprise (P1) et un plan de détail découpé en une ou plusieurs pages.

Le plan de situation comprend (page 1 au format A4)

- La zone d'emprise de votre déclaration. Celle-ci peut être tronquée pour ne faire apparaître que la partie contenant les ouvrages gaz.
- La position du ou des pages du plan joint au format grande échelle 1/200^{ème}, numérotées à partir de la page 2.
- La représentation d'extensions ou de modifications des ouvrages prévus par GRDF à proximité de l'emprise. (Elles sont représentées sous forme d'un trait rouge de ce format **|||||||**)
- La commune principale et la date de création

Le Plan de détail sur sa ou ses pages comprend

ATTENTION !
Sur chaque page le format d'impression est indiqué.
Il est à respecter impérativement pour toute impression

Exemple

L'échelle du plan est 1/200^{ème}.



Il est impératif de vérifier l'échelle par la règle graduée jointe. Si le format d'impression ou de consultation est respecté, 1cm lu sur plan au 1/200^{ème} correspond sur le terrain à 2m. (une cotation de 4 m fera 2cm)

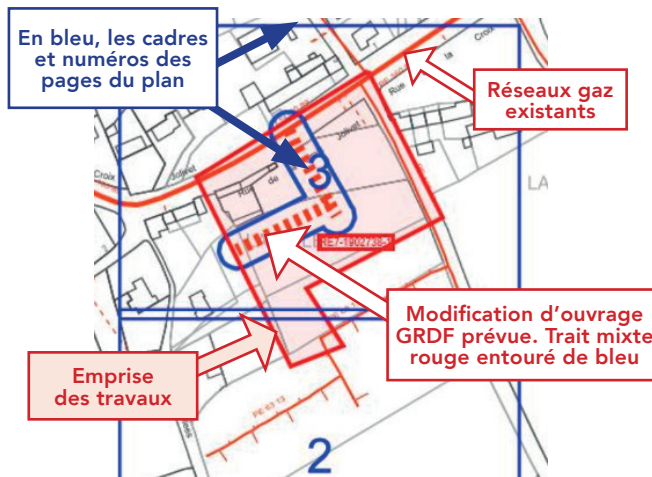


Les coordonnées du centre de chaque page

Coordonnées GPS
43.727 , 7.256

La date d'impression et le nombre de pages total

Date d'impression: 02/10/2020
Page 2 sur 6



Le plan de situation comporte les coordonnées géoréférencées de 3 points d'ouvrage en classe A, ci-dessous PG1 en page 2.		Point PG dans le plan
Point Géoréférencé 1	Page PG 1	
830841,854; 6462115,598	2	

ATTENTION !
Il est impératif de vérifier le respect du format d'impression A4 à A0 ou de consultation du plan.

Identification des classes de précision de chaque tronçon (réseaux et branchements)

Tronçon en Classe A	Tronçon en classe B	Tronçon en Classe C
Terme CLASSE A indiqué pour les réseaux, ou CL A pour les branchements	La classe B est rarement indiquée. Elle se déduit par défaut des autres classes	Identifiés par plusieurs points d'interrogation sur ou à côté du tronçon ou une mention de type : Position incertaine, supposée, inconnue, approximative...
MPB PE 63 CLASSE A :: 2014	MPB AC 114 :: 1980 est par défaut en B.	MPB PE 40 :: 1986 ? - ? - ? Position incertaine Ils peuvent être entourés en rouge. 9
<u>Ouvrages depuis juillet 2012</u> , tous les ouvrages sont en classe A, en planimétrie X, Y et Altimétrie Z. <u>Ouvrages avant 07/2012</u> : si la profondeur indiquée est <u>supérieure ou égale à 1m20</u> , la classe en altimétrie (Z) est la <u>classe B</u> .	Un séparateur de Classe A I B indique le lieu d'un changement de classe A et B. 3 Nota : Des tronçons en échec de détection sont indiqués « DI » ou Détection Infructueuse. 10	

Classe	Précision
A	0,40 m (ouvrage rigide) 0,50 m (ouvrage souple)
B	Supérieur à la classe A et inférieure ou égale à 1,50m pour le réseau ou 1m pour les branchements
C	Supérieure à 1,50 m pour les réseaux, 1m pour les branchements

A partir de l'enveloppe externe pour tout ouvrage de diamètre > 100 mm

Éléments du fond de plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont:

Trottoir, mur	Poteau Telecom/elec.	Avaloirs
Accès, seuil	Arbre	Plaque d'égout
Bâtiment	Plaque Telecom	Borne incendie

Les ouvrages gaz, réseaux et branchements sur plan et caractéristiques

Les réseaux et branchements gaz sont représentés selon différentes couleurs associées à la pression et l'état de service.

Niveau de pression	Réseaux en service	Branchement en service	Réseaux et branchements abandonnés
4 bar < MPC < 25 bar			
400 millibar < MPB < 4 bar			
BP Basse Pression < 50 millibar			

Matériaux principaux : PE = Polyéthylène, Ac = Acier, Cu = Cuivre, F ou FD ou 2GS = Fonte ductile, Pb = Plomb, TB = Tôle Bitumée.

Sur plan : Réseau : Pression Matière Diamètre Classe (si A) :: Année*	Branchements : Pression / Matière / CL A*:: diamètre* Année* * Facultatif
MPC Ac 114 CLASSE A ::1998	Réseau MPC en acier de 114 mm extérieur en classe A posé en 1998
MPB PE 63 CLASSE A ::2014	Réseau MPB en polyéthylène PE de 63 mm extérieur en classe A posé en 2014
BP PE CL A :: 20 1995	Branchement BP est en Basse Pression, en PE, en Classe A, de 20 mm de diamètre et posé en 1995. Ce type de texte est parfois relié au dessin du branchement par un trait et un point noir.

1 Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

Robinetts (vannes) de réseau

Dans la rue

Regards ronds, ovales ou chambre GAZ

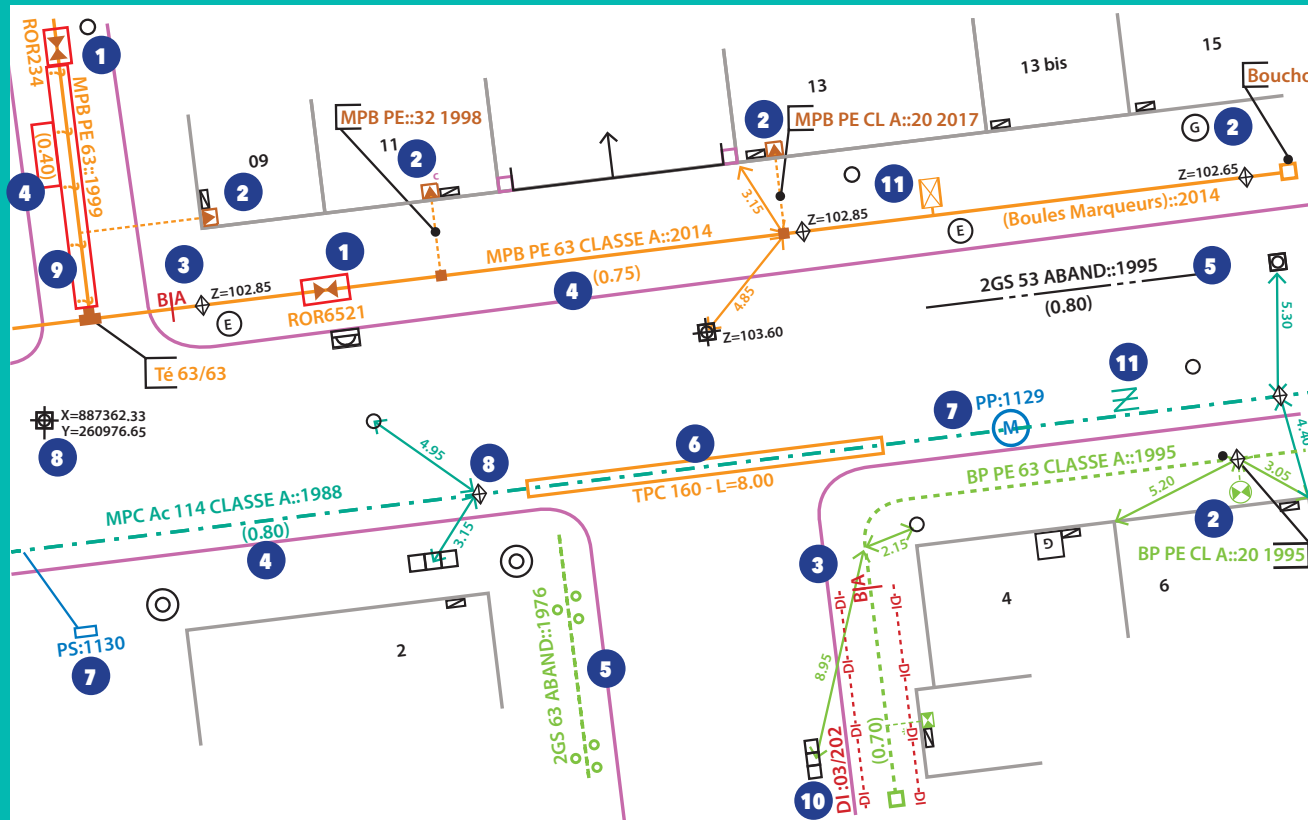
Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro. Sur plan, ils sont encadrés en rouge.

ATTENTION ! L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

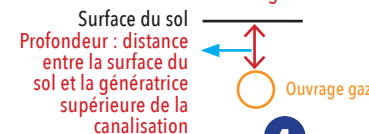
2 Les affleurants gaz présents sur le plan sont représentés ainsi et sur l'exemple aux repères 2.

Coffret gaz en façade	Armoire gaz
Coffrets gaz Enterrés	Regards au sol (Bouches)



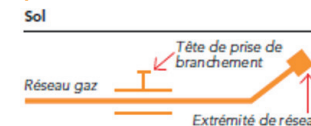
Profondeur

Il s'agit de la distance entre la génératrice supérieure de la canalisation et le sol. Elle est indiquée ainsi en m (0,80) ou P : 0,80. Les indications de profondeurs connues ≤ à 60 cm sont entourées en rouge.



ATTENTION !

- Un branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers l'affleurant (regard/coffret) et l'immeuble.
- Un branchement possède une prise pouvant se situer 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.
- Certains accessoires (indiqués TAG) ou des extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.



Indications diverses

- 10** Réseau Détecté mais en Détection Infructueuse, parfois notée DI ... DI ... DI ... de part et d'autre.
- 6** Représente un fourreau, (couleur variable) dans lequel passe l'ouvrage gaz. Ici un TPC de diamètre 160. L'ouvrage le traversant n'est pas toujours apparent.
- 8** Point géoréférencé de classe A, avec coordonnées X,Y ou Z indiquant l'altitude. Un losange indique un point d'ouvrage gaz, si le Z est présent son altitude absolue en m. La lettre D parfois associée indique une position Détectée.

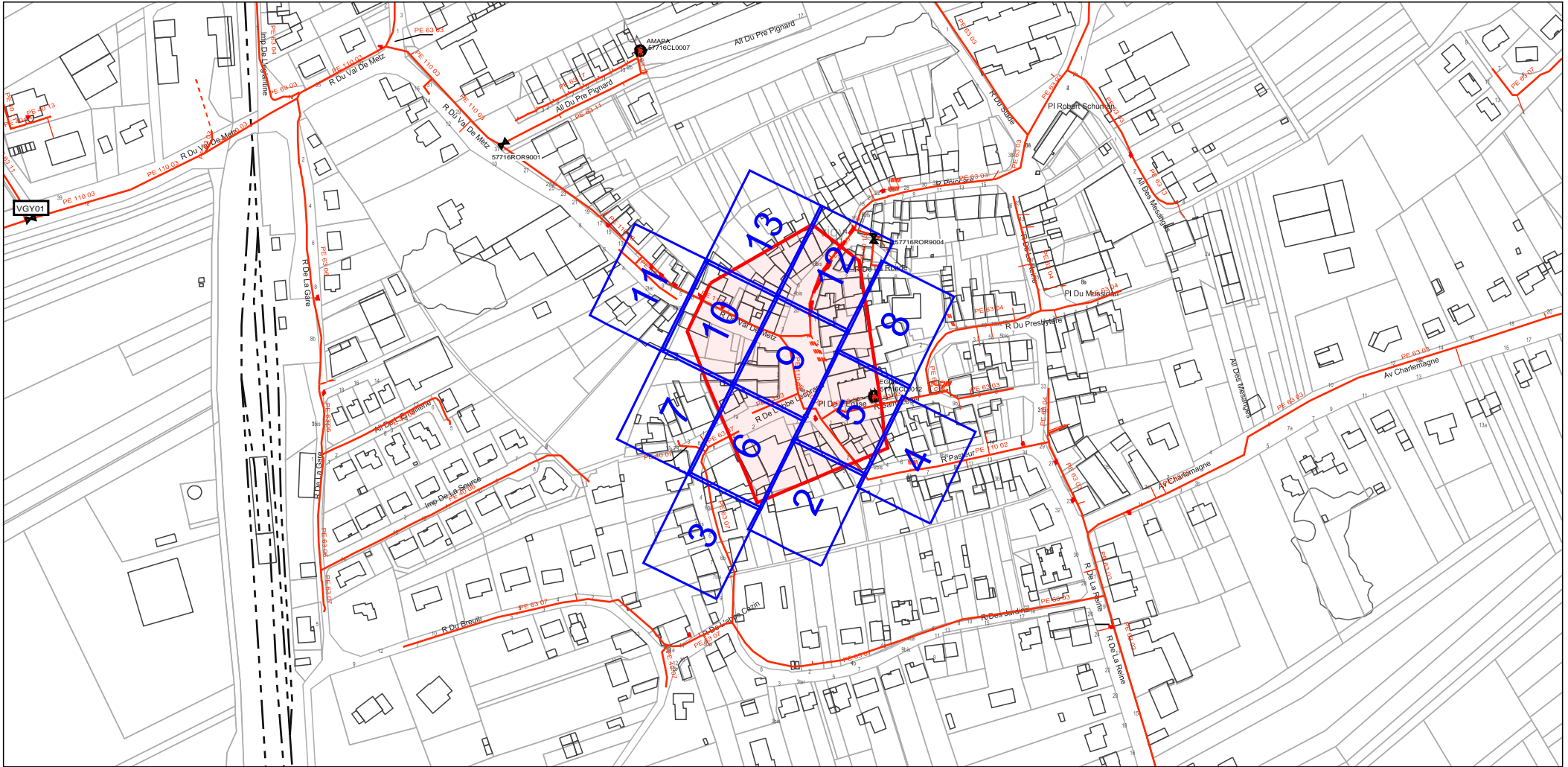
- 11 ATTENTION :** Ces différents symboles en MPC ou MPB sont des accessoires de profondeur réduite proche des regards -ouverture possible- (tiges, vanne de purge ou siphon gaz...). Décroustage avec prudence.
 - Le PE de GAZ est noir rayé de jaune. Il peut exister des PE Noir sans rayure jaune, certains sont indiqués. Ne pas employer de source de chaleur ni tenter de le couper. En cas de doute consulter GRDF
 - Les ouvrages indiqués tubés ou posés en forage dirigé n'ont pas de grillage avertisseur ni sable.

7 Protection Cathodique

Les accessoires ou équipements* de protection cathodique sur les réseaux gaz en acier sont indiqués en bleu. Ils sont constitués de circuits électriques. Ils assurent la protection contre la corrosion ou la vérification de son efficacité. Toute détérioration est à indiquer immédiatement à GRDF.

*Prise de potentiel, poste de soutirage, poste de drainage, anodes galvaniques, ...

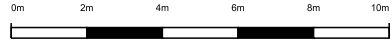
Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.



Point Géoréférencé 1 (Lambert 93 m)	Page PG 1	Point Géoréférencé 2 (Lambert 93 m)	Page PG 2	Point Géoréférencé 3 (Lambert 93 m)	Page PG 3
940120.745; 6905360.667	7	940103.640; 6905464.978	11	940209.278; 6905477.184	9 / 56

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888677.505
m,2474455.575 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.202 ,
6.296



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigy

Code INSEE: 57716

Date d'impression: 17/10/2024
Page 2 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3

x = 888677.505
y = 2474455.575

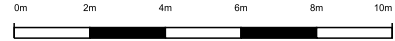
x = 888677.505
y = 2474455.575
PLACE DE L'EGLISE
57716 0100 01

RUE PA
57716 0200

x = 888677.505
y = 2474455.575

MPB PE CLASSE A 2024

MPB PE 100 CLASSE A 2022



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888606.253
m,2474432.767 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.202 ,
6.295



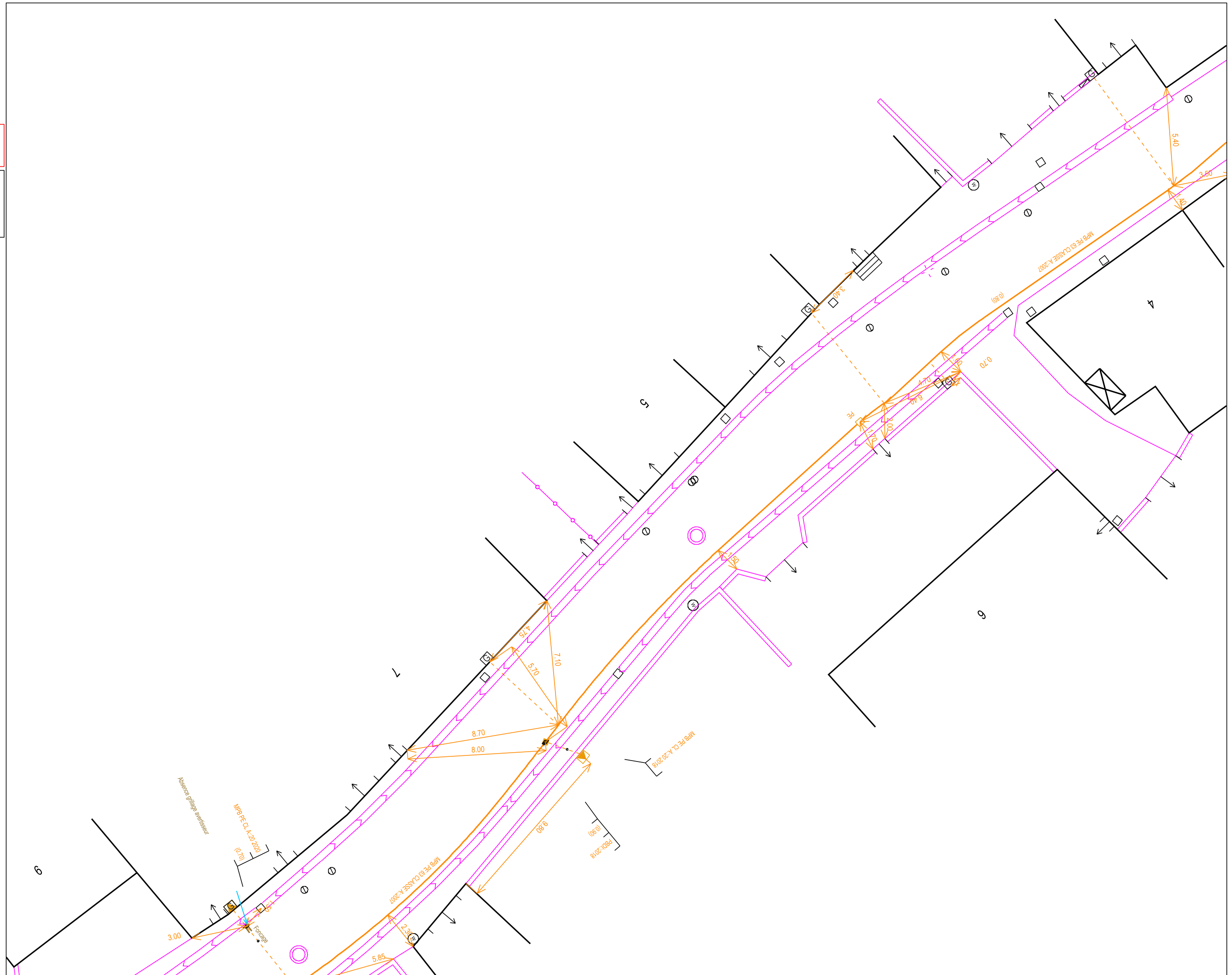
Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS
Commune: Vigy

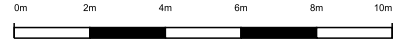
Code INSEE: 57716

Date d'impression: 17/10/2024
Page 3 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888751.681
m,2474484.291 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.203 ,
6.297



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigny

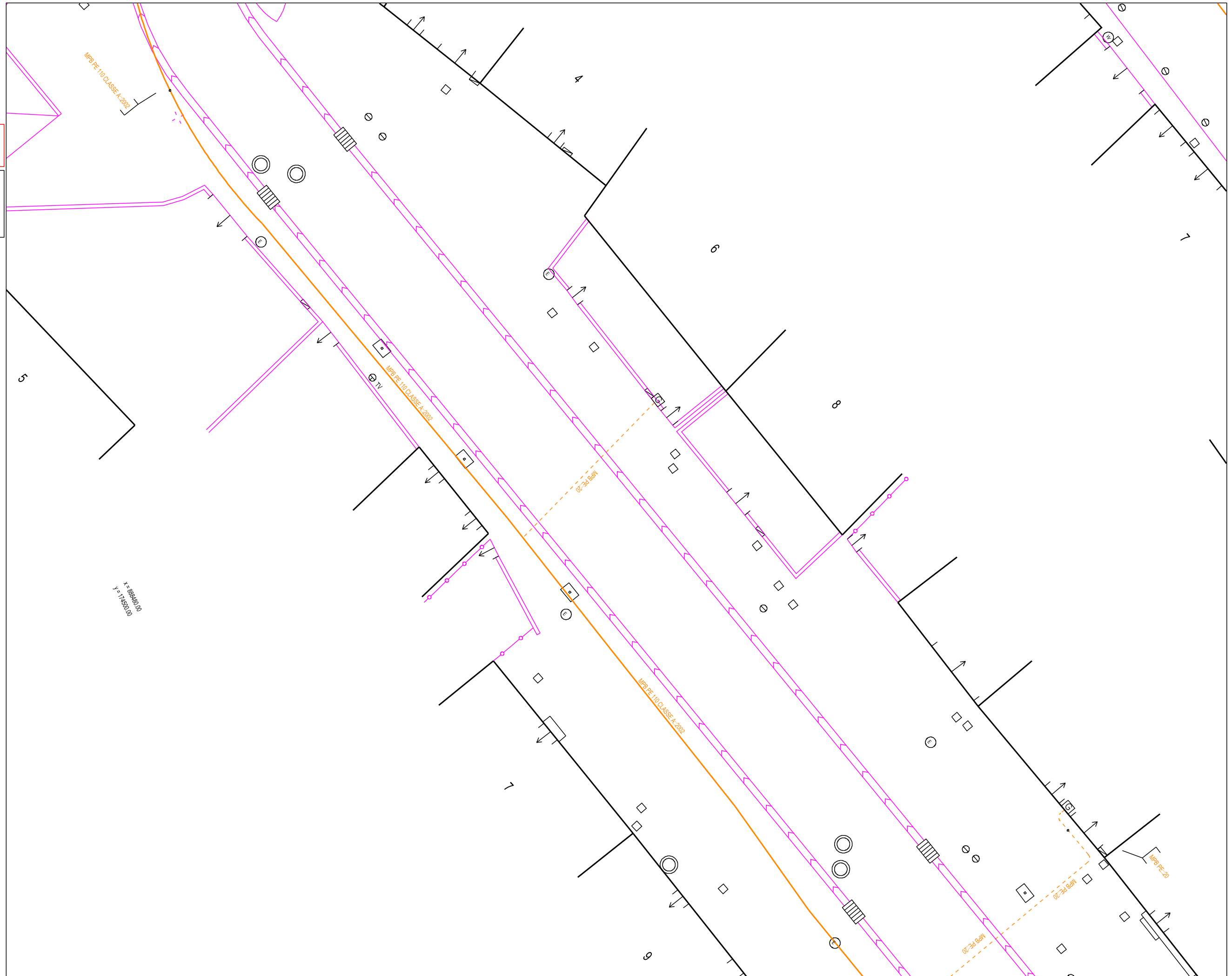
Code INSEE: 57716

Date d'impression: 17/10/2024

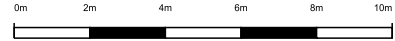
Page 4 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3



x = 888751.681
y = 2474484.291



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888707.369
m,2474515.905 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.203 ,
6.297



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

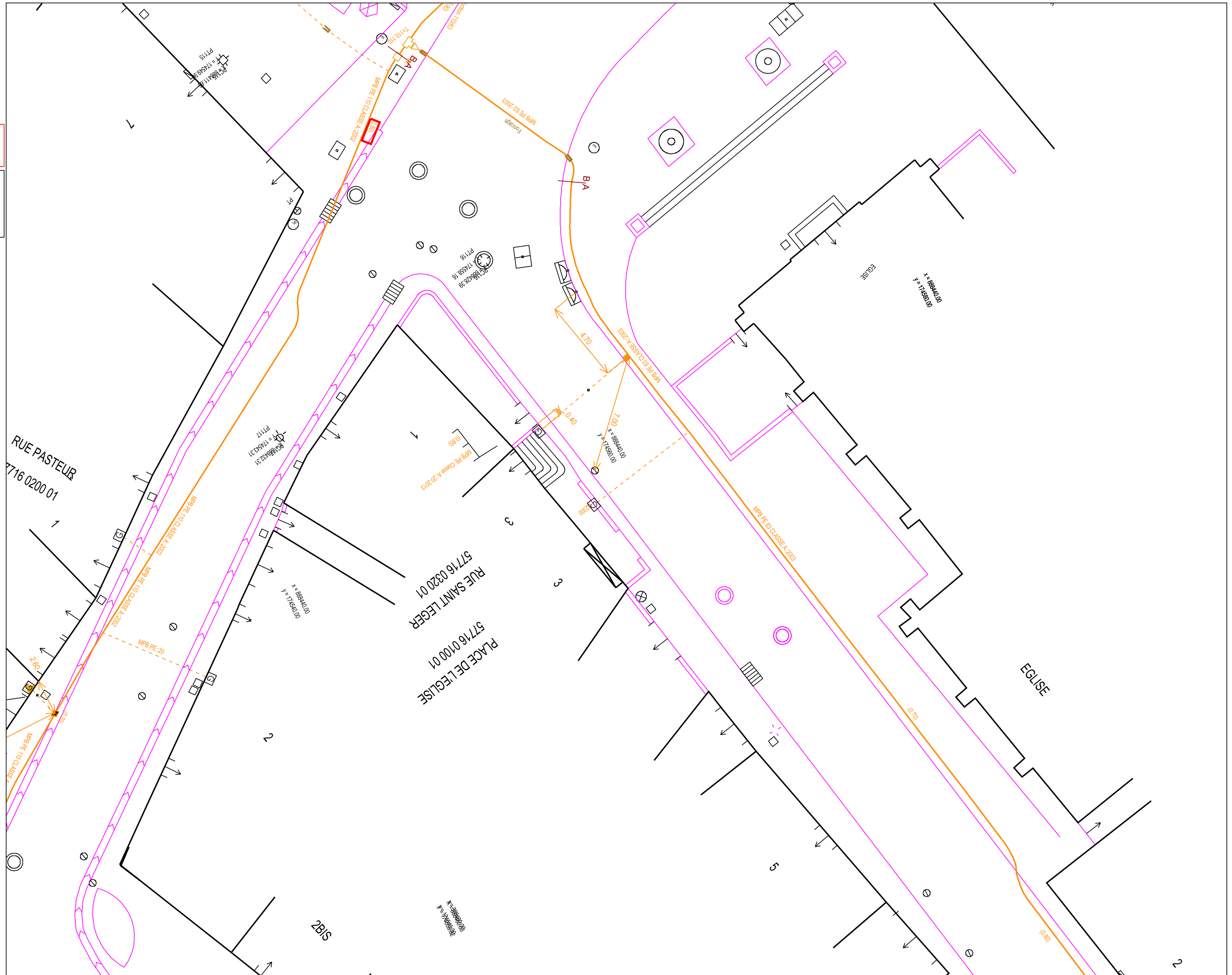
Commune: Vigny

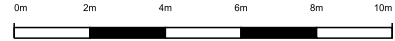
Code INSEE: 57716

Date d'impression: 17/10/2024
Page 5 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888636.118
m,2474493.098 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.203 ,
6.296



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigy

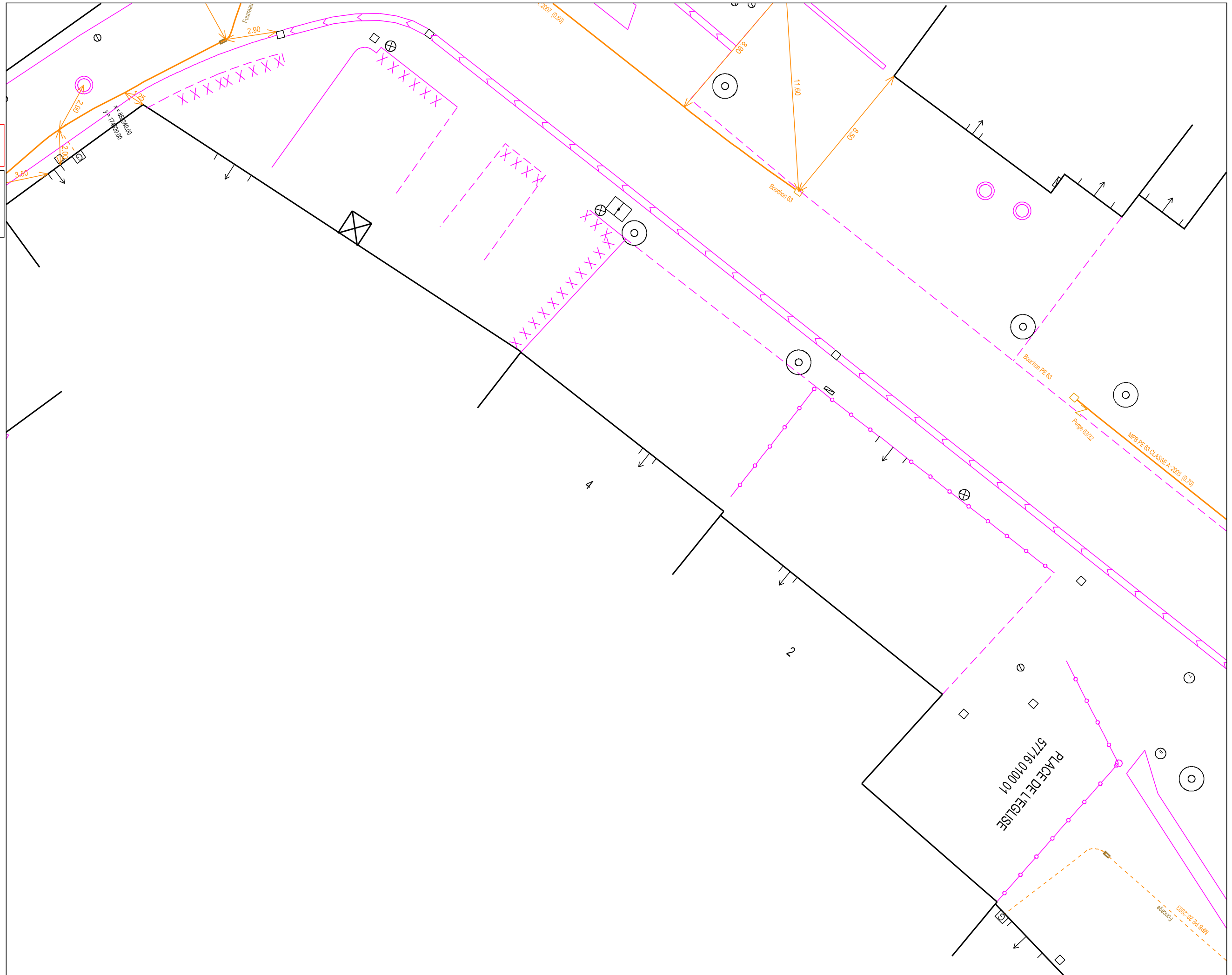
Code INSEE: 57716

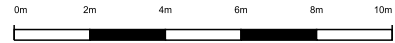
Date d'impression: 17/10/2024

Page 6 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888587.957
m,2474516.938 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.203 ,
6.295



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigny

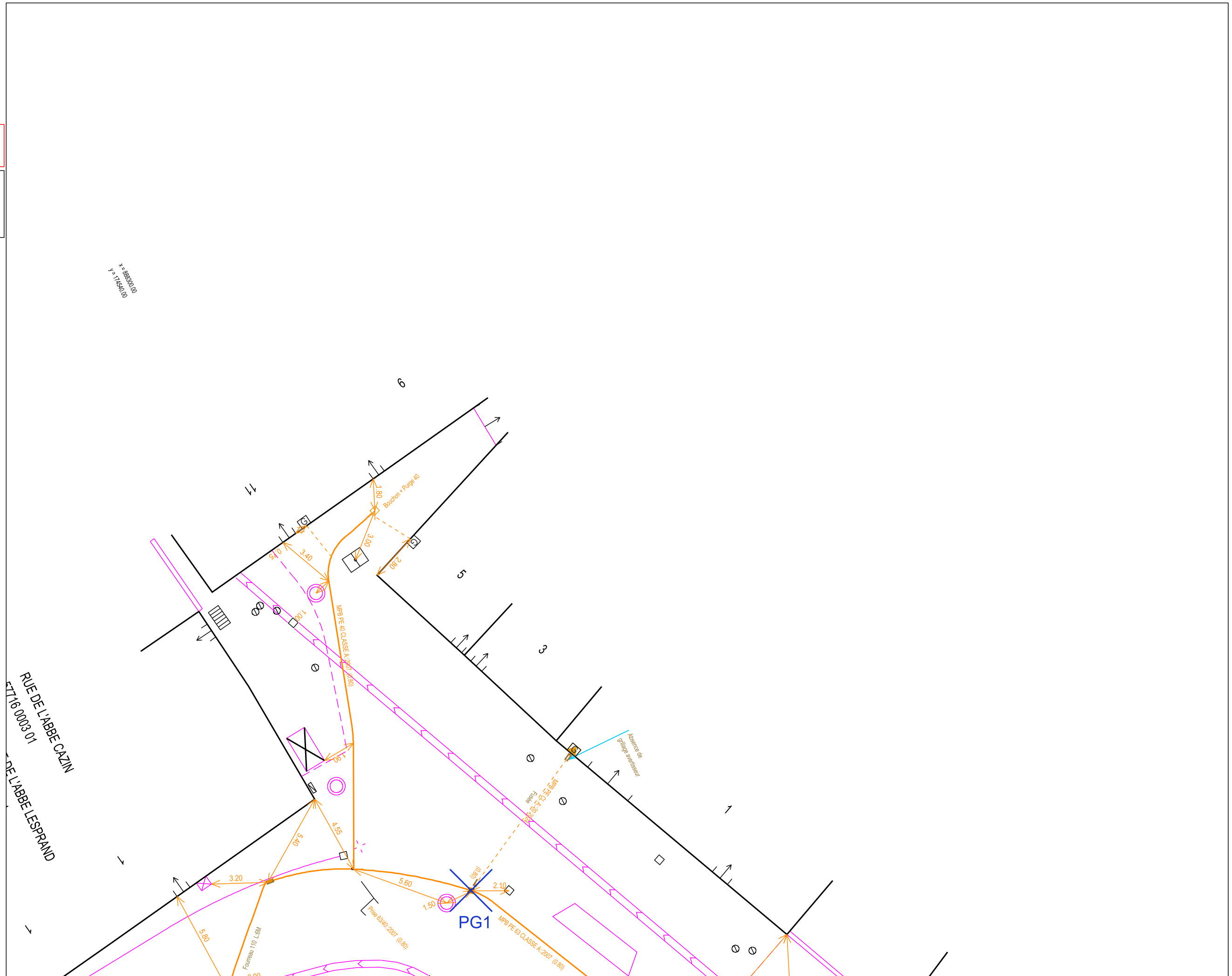
Code INSEE: 57716

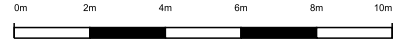
Date d'impression: 17/10/2024

Page 7 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888737.234
m,2474576.236 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.203 ,
6.297



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigy

Code INSEE: 57716

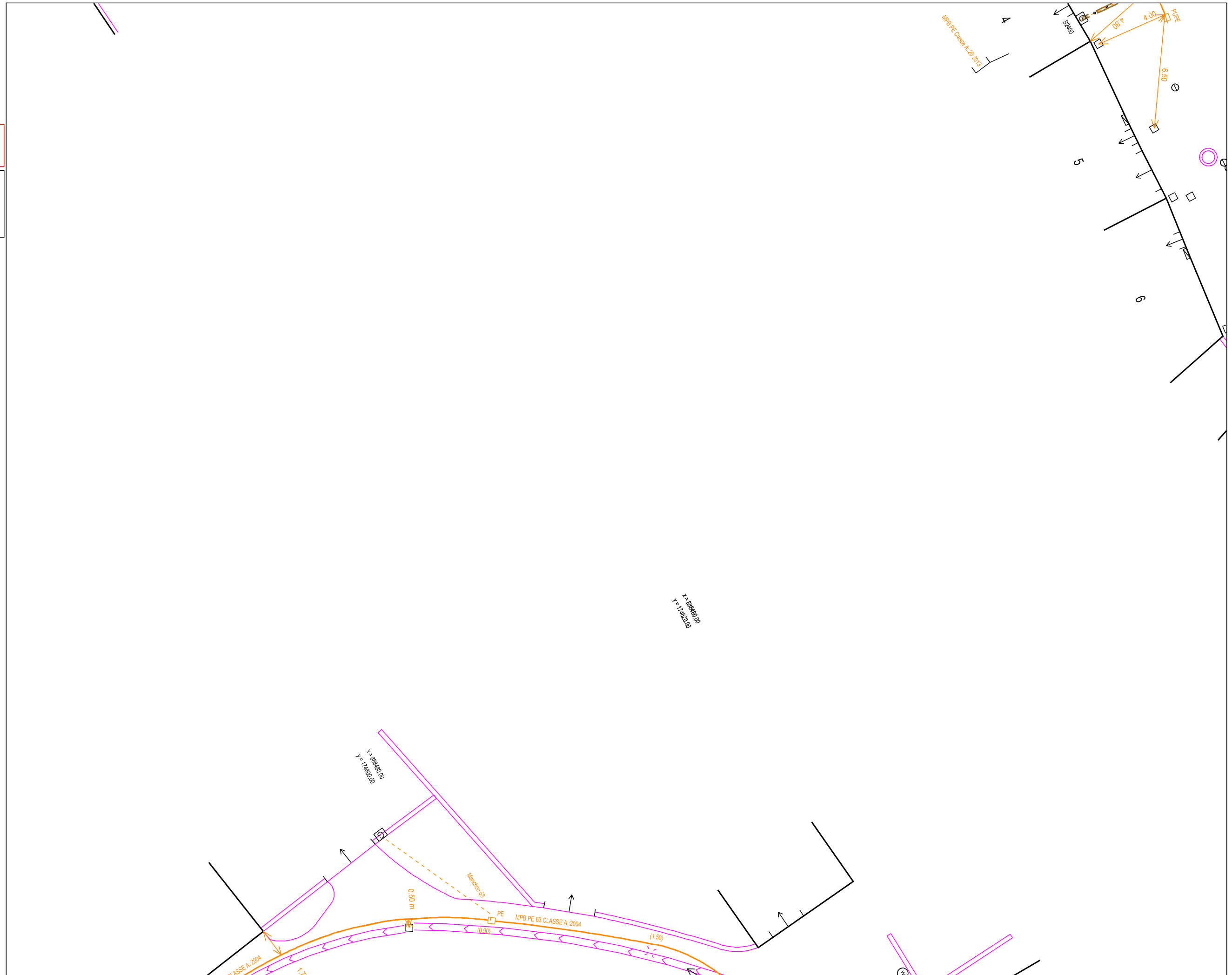
Date d'impression: 17/10/2024

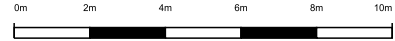
Page 8 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:

2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888665.982
m,2474553.429 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.203 ,
6.296



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigy

Code INSEE: 57716

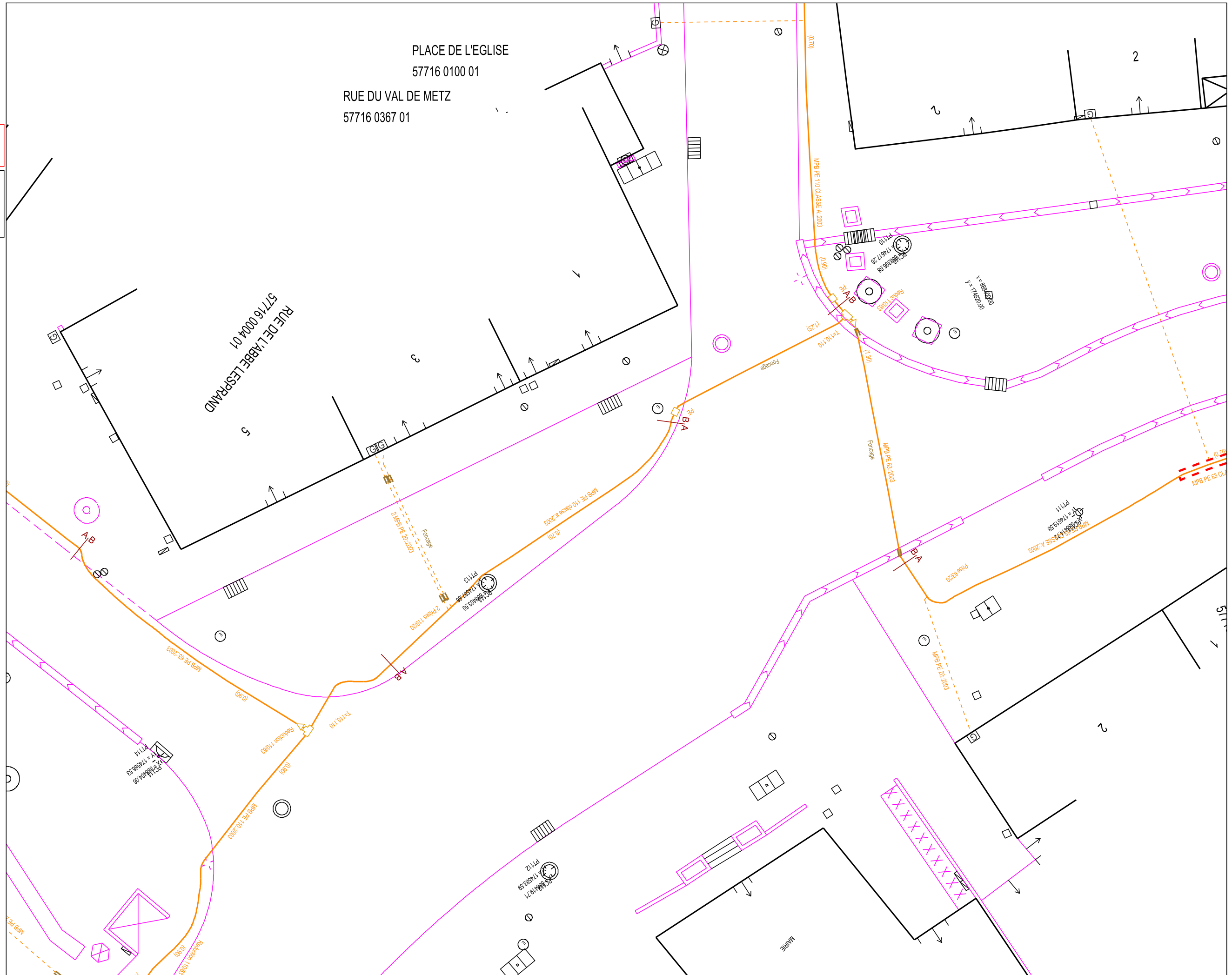
Date d'impression: 17/10/2024
Page 9 sur 13

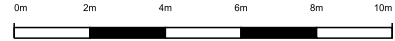
Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3

PLACE DE L'EGLISE
57716 0100 01
RUE DU VAL DE METZ
57716 0367 01

RUE DE L'ABBE LESPRAND
57716 0004 01





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888617.822
m,2474577.269 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.204 ,
6.296



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigy

Code INSEE: 57716

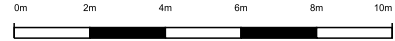
Date d'impression: 17/10/2024

Page 10 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888569.661
m,2474601.109 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.204 ,
6.295



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigy

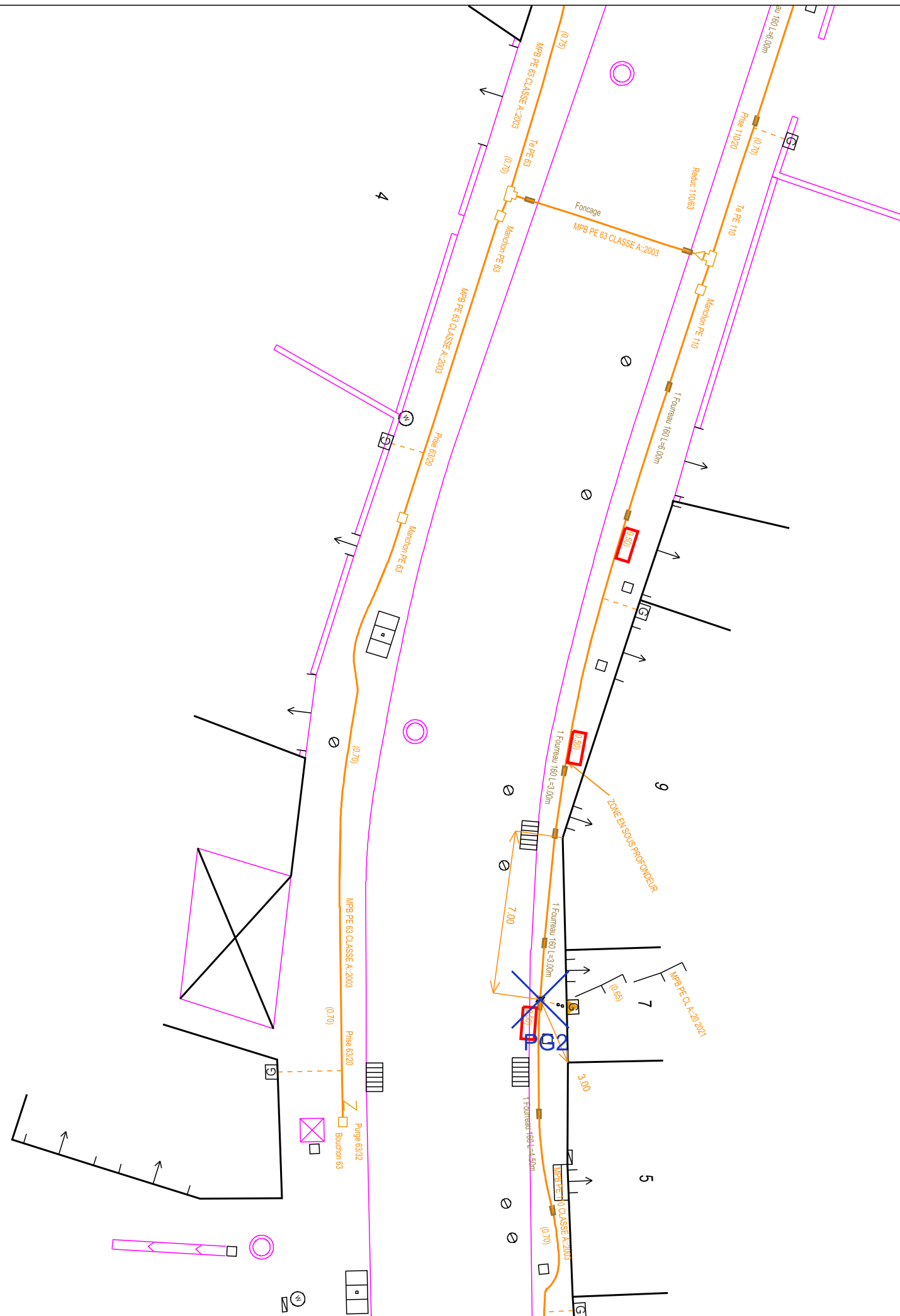
Code INSEE: 57716

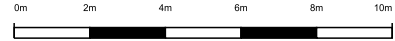
Date d'impression: 17/10/2024

Page 11 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888695.847
m,2474613.760 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.204 ,
6.297



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

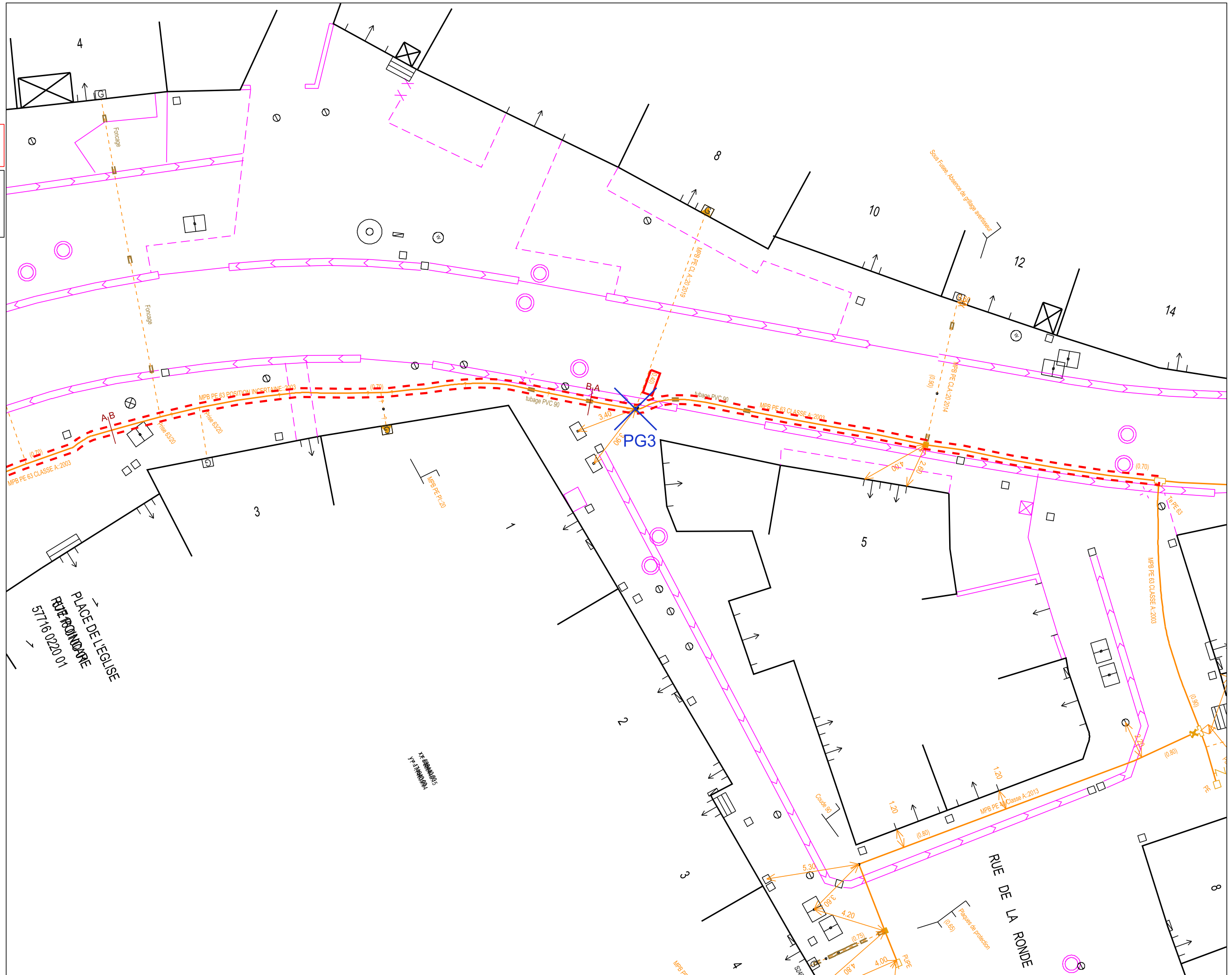
Commune: Vigny

Code INSEE: 57716

Date d'impression: 17/10/2024
Page 12 sur 13

Description :

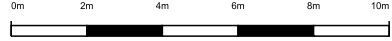
Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3



PLACE DE L'EGLISE
RUE RONDOIRE
57716 0220 01

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu: 888647.686
m,2474637.600 m,L2E

Coordonnées GPS: 49.204 ,
6.296



Utilisateur: S-PHI-P1-BATCHS

Commune: Vigny

Code INSEE: 57716

Date d'impression: 17/10/2024

Page 13 sur 13

Description :

Numéro Guichet Unique:
2024101706942DF3

x = 888647.686
y = 2474637.600

x = 888647.686
y = 2474637.600



GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak

51430 BEZANNES

France

Tél : +33810300360

Fax :

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Vous avez déclaré le code DEC dans votre DT.

- Si votre projet consiste au décapage de la couche superficielle de la chaussée avec une raboteuse, vous devrez veiller dans votre étude et en complément du marquage piquetage à identifier les affleurants visibles ou présents sur les plans de GRDF (et qui auraient pu être recouverts) et prévoir le tracé des points d'arrêt obligatoires de la machine lors des travaux avec le conducteur de celle-ci selon **les prescriptions de la fiche TX-DEC du guide technique de travaux**.
- Si votre projet n'utilise pas de raboteuse et prévoit une engravure ou un rechargement, les regards existants ou retrouvés seront mis à niveau.
- Si votre projet fera ultérieurement appel à un décaissement de la chaussée supérieur à la couche de roulement par une raboteuse, le code RAB devra être utilisé par votre exécutant de travaux, les prescriptions associées à cette fiche seront alors à mettre en œuvre.

Dans tous les cas, il est fortement recommandé d'intégrer à votre projet la recherche d'ogive éventuelle ou d'ouvrages ou de conduits maçonnés divers sous la chaussée concernée par vos travaux. La présence de telles constructions sous la chaussée ont pu générer par le passé la pose d'ouvrages de distribution gaz à une profondeur réduite pour passer au-dessus de ces maçonneries. Les profondeurs d'ouvrages de GRDF peuvent ne pas figurer sur les plans, toutefois, quand de telles profondeurs sont connues, GRDF entoure leurs valeurs en rouge pour mieux les localiser sur les plans. La présence de fourreau indiqué « TPC » ou autre est aussi un indice d'ouvrage à profondeur réduite incitant à la prudence en cas de décaissement. Les ouvrages seront impérativement localisés en cas de doute. Voir fiche TX-DEC du guide technique de travaux ou AT-RAB pour anticiper la phase travaux.

RECOMMANDATIONS GENERALES LIEES AUX PLANS JOINTS

IMPRESSION DES PLANS JOINTS AU BON FORMAT : avant toute impression des plans joints, assurez vous qu'aucune mise à l'échelle automatique n'est activée dans votre gestionnaire d'impression. - Le format papier des pages à imprimer figure sur chaque plan A4 A3 A2 A1 ou A0. - Le format des plans grande échelle utilisé par GRDF

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 18/10/2024

Signature :

GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak

51430 BEZANNES

France

Tél : +33810300360

Fax :

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

respecte la capacité d'impression maximale que vous avez déclarée dans votre déclaration. Le format A4 est retenu si vous avez sélectionné A4 comme étant votre capacité maximale d'impression ou par défaut en absence de sélection.

ATTENTION OUVRAGES IDENTIFIES EN PROFONDEURS REDUITES :

Attention, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, des ouvrages GAZ sont identifiés avec une profondeur réduite d'enfouissement (pouvant être inférieure à 40 cm). Ces indications de profondeur sont encadrés en rouge sur les plans. Exemple d'indications entourées sur le plan : P:0.35 ou (0,40). Ces indications sont à prendre en compte dans la réalisation des travaux aux endroits indiqués mais également sur les zones adjacentes.

PRESENCE D'INCERTITUDES SUR LA POSITION D'OUVRAGES : il existe dans l'emprise de vos travaux ou à proximité de celle-ci, des ouvrages gaz dont l'incertitude de position peut-être assimilée à celle de la classe C. Ces ouvrages sont indiqués par un texte de type "position incertaine" ou par une série de points d'interrogations. Ces textes, ou symboles, sont encadrés sur les plans de détails joints.

RECOMMANDATIONS GENERALES de GRDF, OU RECOMMANDATIONS LIEES AUX OUVRAGES

RECOMMANDATIONS LIEES AUX BRANCHEMENTS :

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les

techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

VIGILANCE AUX BRANCHEMENTS PONCTUELLEMENT SANS AFFLEURANTS :

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 18/10/2024

Signature :

GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak

51430 BEZANNES

France

Tél : +33810300360

Fax :

COMMENTAIRES IMPORTANTS
ASSOCIES AU DOCUMENT N°
2442083125.244201RDT02

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

Attention, soyez attentif aux éventuels branchements non cartographiés en cas de terrassement dans une zone de desserte gaz : il est toujours possible que l'affleurant d'un branchement ne soit pas visible au moment où vont s'effectuer les travaux (ex : coffret gaz recouvert par un coffrage d'une devanture de magasin, terre ayant recouvert un regard situé dans le sol, végétation masquant un regard initialement visible).

Si vous avez un doute sur la présence éventuelle de branchements dans la zone où vous effectuez des travaux, contactez GRDF qui viendra faire des mesures de localisation sur site.

LES DISPOSITIFS AVERTISSEURS

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ouvrages (canalisations ainsi que leurs branchements et équipements ou accessoires) situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

Il convient donc d'avoir toujours à l'esprit que la présence d'un dispositif avertisseur, au-dessus de l'ouvrage de distribution de gaz, n'est pas systématique :

- C'est le cas des ouvrages anciens enterrés, notamment avant septembre 1994*, ainsi que des ouvrages « tubés » ou posés par des techniques de travaux sans tranchée ou encore des ouvrages en fonte ou des branchements en plomb. (* date NFP 98-331)
- D'une manière générale, l'absence de dispositif avertisseur peut être aussi due au fait que celui-ci ait été retiré par des tiers et non remis en place lors de travaux ultérieurs à la pose des ouvrages.
- En cas de présence de grillage avertisseur, la distance du grillage à l'ouvrage n'est en aucun cas garantie

RECOMMANDATIONS PROFONDEURS DES OUVRAGES

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne « profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages » du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous

chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 18/10/2024

Signature :

GRDF GRAND EST
Service DT DICT

140 rue Georges Charpak

51430 BEZANNES

France

Tél : +33810300360

Fax :

Veillez prendre en compte les commentaires suivants :

égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose

- l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.

DISPOSITIFS AVERTISSEURS SPECIFICITE : ATTENTION, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, sont situés des ouvrages probablement non dotés de dispositif avertisseur (grillage jaune). Les ouvrages antérieurs à 1985 sont particulièrement concernés (l'année des ouvrages est indiquée dans les textes le long des réseaux ; exemple 1978 dans "MPB AC 112 : 1978"). Le risque d'absence de dispositif avertisseur concerne également les branchements. Il convient de prévoir des sondages ou des localisations en techniques douces et de signaler aux équipes intervenantes l'absence probable de dispositif avertisseur.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Attention, dans l'emprise des travaux, ou à proximité, des ouvrages GAZ sont identifiés avec une profondeur réduite d'enfouissement (pouvant être inférieure à 60 cm). Ces indications de profondeur sont encadrées en rouge sur les plans. Exemple d'indications entourées sur le plan : P:0.50 ou (0,50). Ces indications sont à prendre en compte dans la réalisation des travaux aux endroits indiqués mais également sur les zones adjacentes.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES DE GRDF LIEES A VOTRE CHANTIER

Responsable : EXPLOITANT GRDF

Tél : +33810300360

Date : 18/10/2024

Signature :

De: echangesv2@prod.protys.fr

A: seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Objet: [PROTYS] Notification 2024101706942DF3 - 57640 - VIGY - Vigy

Protys

Un document vous est adressé via PROTYS.fr

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une notification RDT dont les références sont reprises en objet (référence du document et commune principale du chantier).

Ce document vous est transmis grâce à PROTYS.fr

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,
L'équipe PROTYS

Ce message est généré automatiquement, il n'est pas possible de répondre à l'expéditeur.

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : MAIRIE DE VIGY

Destinataire : Sylvain WEIL

Complément d'adresse :

Numéro / Voie : 4 Place de l'Eglise

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 5,7,6,4,0 VIGY

Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,2,4,1,0,1,7,0,6,9,4,2,D,I,F,3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : ____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6,9,1,3,4 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____, 0,3,8,7,3,0,3,7,8,5 Fax(1) : _____

Courriel(1) : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Exécutants des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : ____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : _____

Emplacement du projet

Adresse(2) : Vigy

CP : 5,7,6,4,0 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : ____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : D,E,C|S,O,U|R,B,I|T,E,R,I,O,T,R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024 Durée du chantier : 3,6,5 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées(3) : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : ____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature : 

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : RESEDA (Gestionnaire Réseau de Distribution) Pôle DT/DICT1

Destinataire :

Complément d'adresse : BP 10102
 Numéro / Voie : 2 BIS RUE ARDANT DU PICQ
 Lieu-dit / BP :
 Code Postal / Commune : 57014 METZ
 Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,2,4,1,0,1,7,0,6,9,4,2,D,I,F,3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA Al Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : ____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____ Fax₍₁₎ : _____

Courriel₍₁₎ : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Exécutants des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : ____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax₍₁₎ : _____

Courriel₍₁₎ : _____

Emplacement du projet

Adresse₍₂₎ : Vigy

CP : 57640 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse₍₂₎ : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : ____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux₍₃₎ : D,E,C|S,O,U|R,B,I|T,E,R,I,O,T,R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024

Durée du chantier : 3,6,5 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux₍₃₎ : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées₍₃₎ : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature : 

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : CC Haut Chemin - Pays de Pange Service Assainissement

Destinataire : Sophie PELECH
Complément d'adresse : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 6, 9, 1, 3, 4 DARDILLY CEDEX
Pays : France

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2, 0, 2, 4, 1, 0, 1, 7, 0, 6, 9, 4, 2, D, I, F, 3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA Al Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6, 9, 1, 3, 4 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____, 0, 3, 8, 7, 3, 0, 3, 7, 8, 5 Fax(1) : _____

Courriel(1) : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Emplacement du projet

Adresse(2) : Vigy

CP : 5, 7, 6, 4, 0 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : D, E, C, S, O, U, R, B, I, T, E, R, I, O, T, R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024 Durée du chantier : 3, 6, 5 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutants des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées(3) : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature :  Sogelink

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0



Ministère chargé
de l'écologie

Récépissé de DT Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN SEBA AI Gr. MERLIN
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Pays : France

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : CC Haut Chemin - Pays de Pange Service Assainissement
Personne à contacter : Sophie PELECH
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0 3 8 7 6 4 3 9 0 2 **Fax :** _____

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 1 0 1 7 0 6 9 4 2 D F 3

Référence de l'exploitant : _____

N° d'affaire du déclarant : VIGY171024

Personne à contacter (déclarant) : MEUNIER Pascal

Date de réception de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Commune principale des travaux : VIGY

Adresse des travaux prévus : Vigy

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EU _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : _____ Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : ____/____/____ Sensible : Prof. règl. mini⁽¹⁾ : _____ cm Matériau réseau⁽¹⁾ : _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____/____/____)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 3 8 7 6 4 1 0 6 3

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : GROSCH Pierre-Marie

Désignation du service : _____

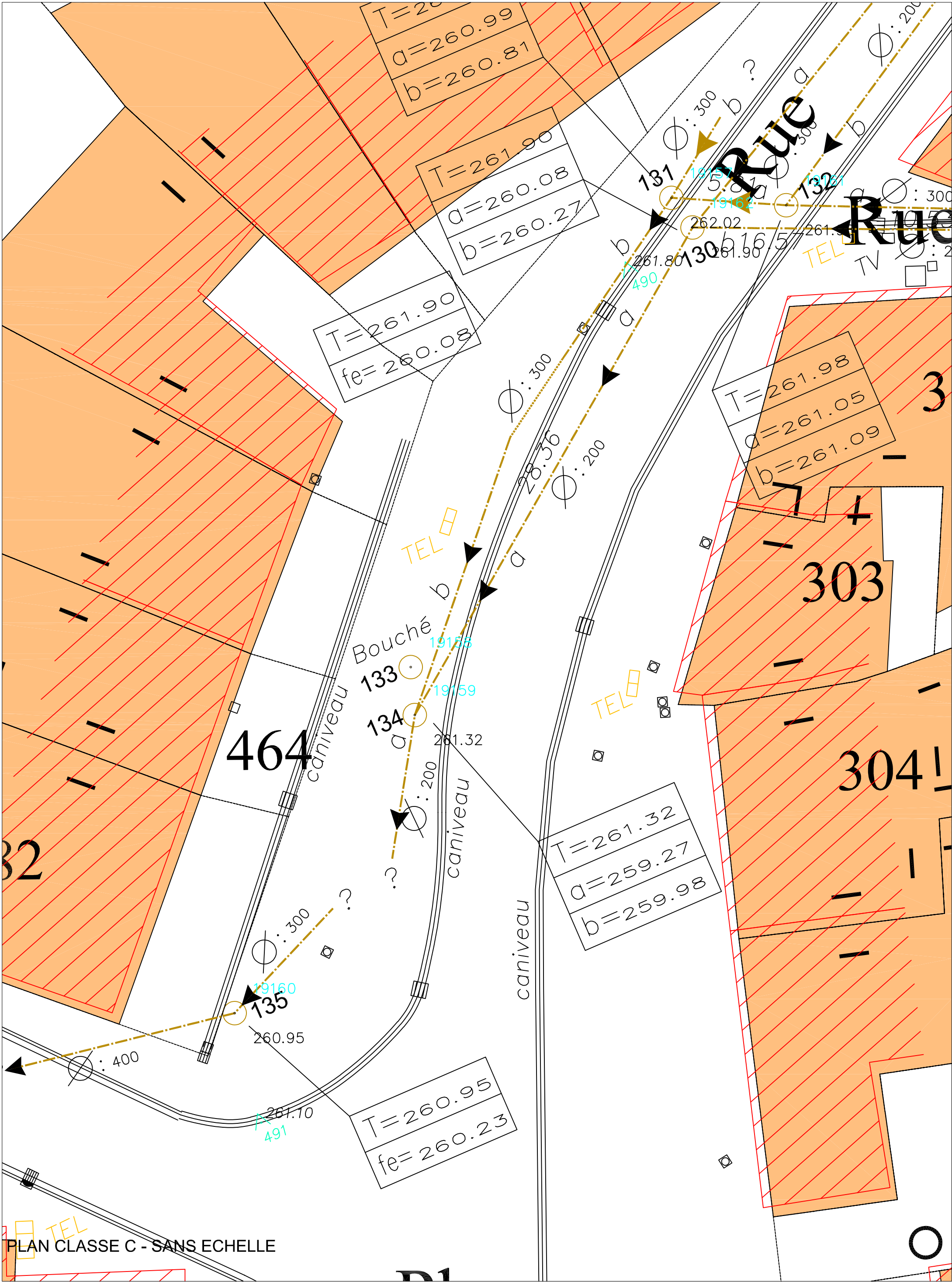
Tél. : 0 6 7 6 6 0 1 5 5 9

Signature de l'exploitant ou de son représentant

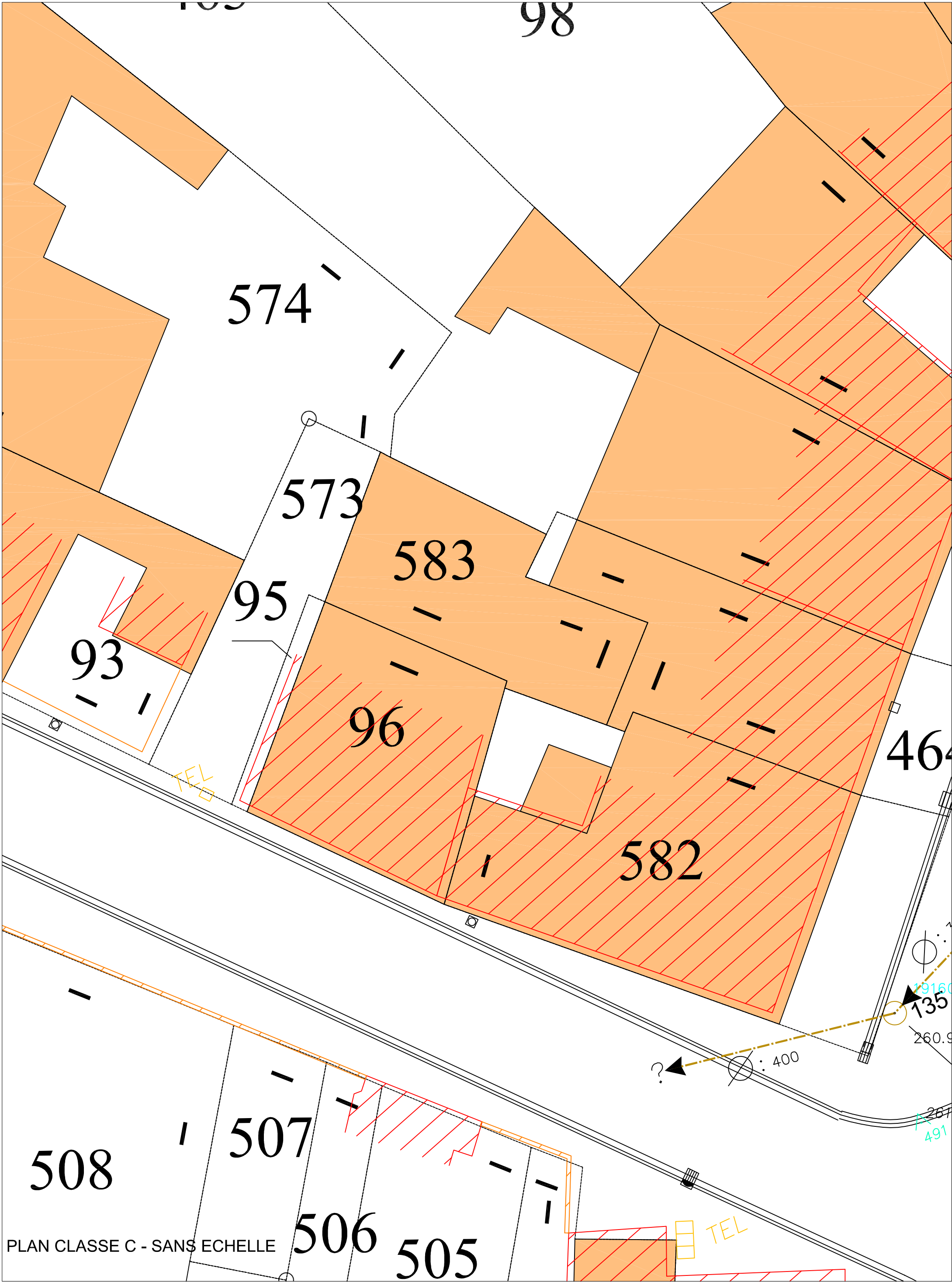
Nom du signataire : GROSCH Pierre-Marie

Signature : Sogelink

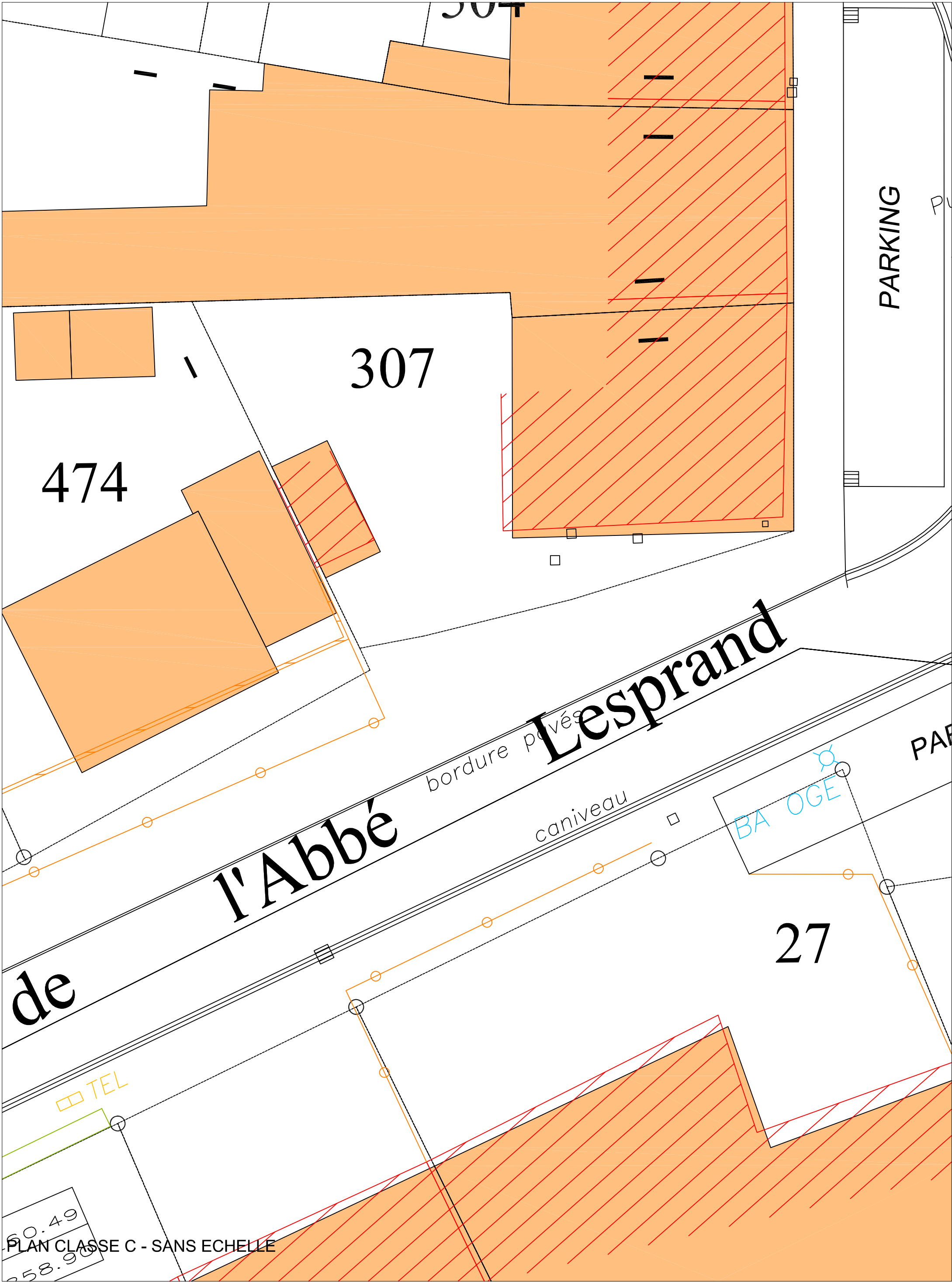
Date : 18 / 10 / 2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

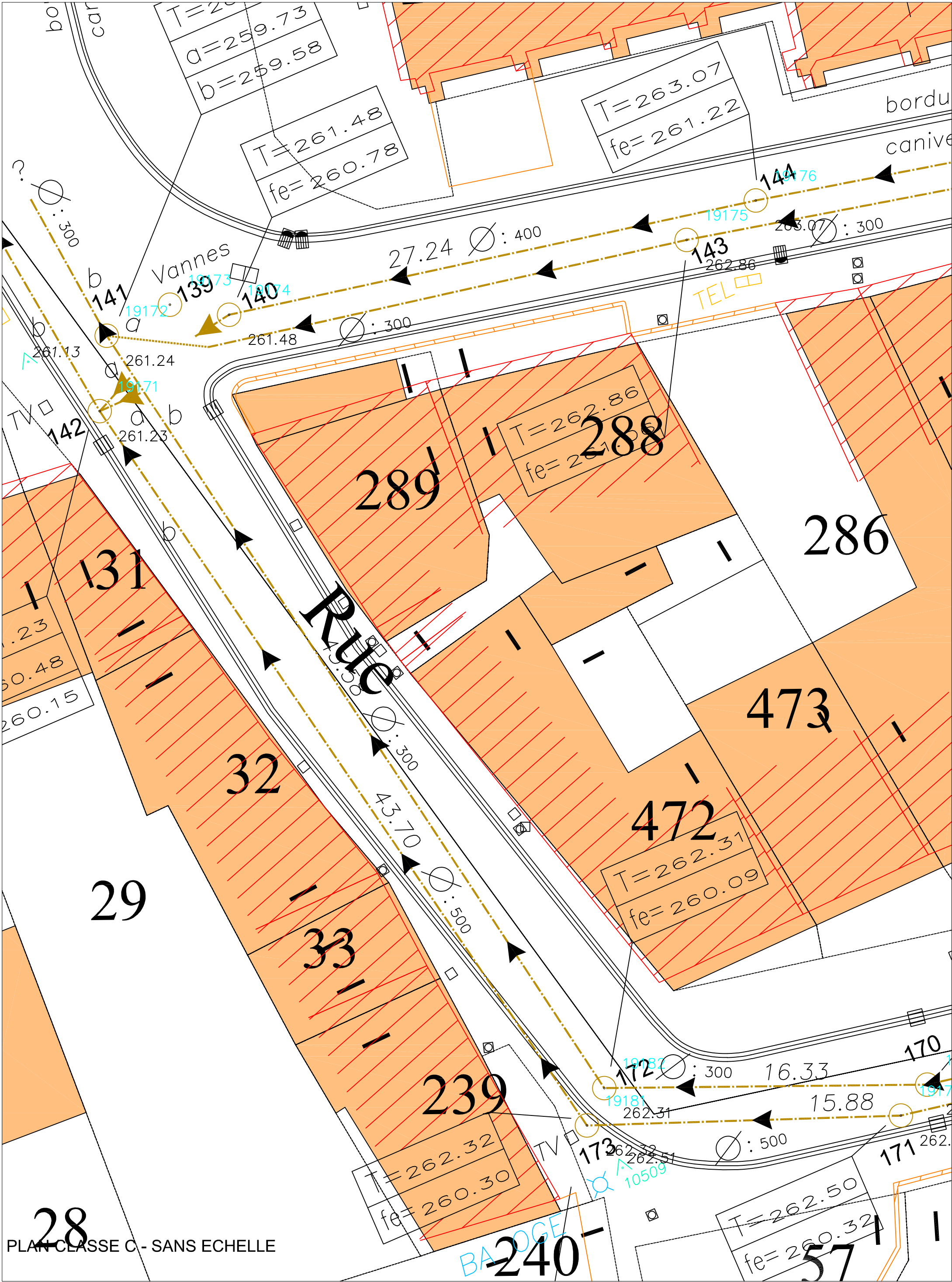


PLAN CLASSE C - SANS ECHELLE



PLAN CLASSE C - SANS ECHELLE





Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : MOSELLE NUMERIQUE Service DICT

Destinataire : _____
Complément d'adresse : _____
Numéro / Voie : _____
Lieu-dit / BP : TSA 70011
Code Postal / Commune : 6,9,1,3,4 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,2,4,1,0,1,7,0,6,9,4,2,D,I,F,3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6,9,1,3,4 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____, 0,3,8,7,3,0,3,7,8,5 Fax(1) : _____

Courriel(1) : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Emplacement du projet

Adresse(2) : Vigy

CP : 5,7,6,4,0 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : D,E,C|S,O,U|R,B,I|T,E,R,I,O,T,R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024 Durée du chantier : 3,6,5 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature : 

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutants des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées(3) : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
 Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Echelle : 1/1000



Propriétaires

- Orange
- Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

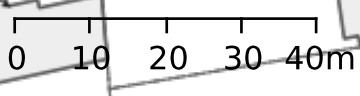
Artère aérienne appuis Orange

Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]

Points topographiques

© Orange



POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
 Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 1 / 2 Echelle : 1/500

Propriétaires

- Orange
- Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

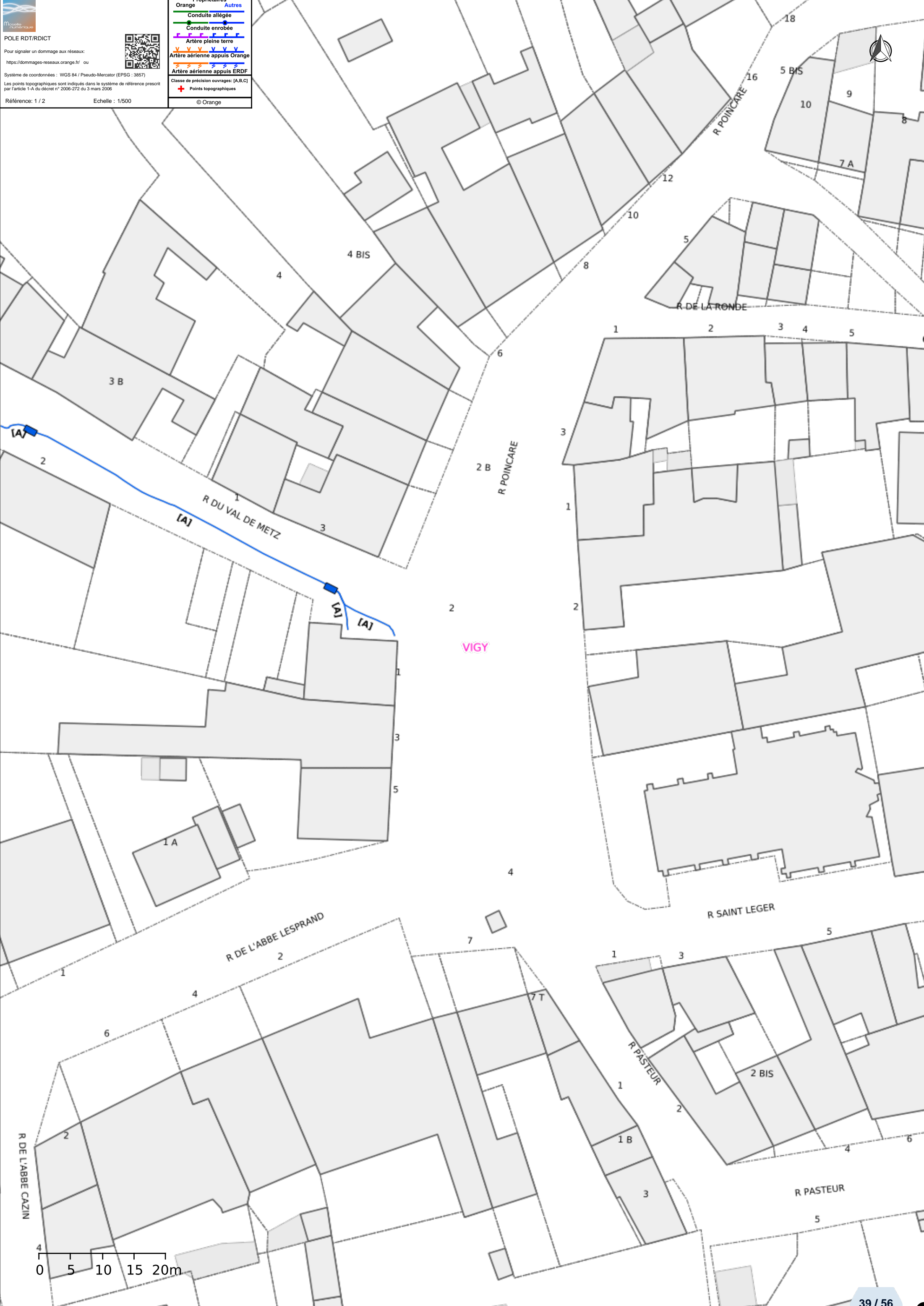
Artère aérienne appuis Orange


Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]

Points topographiques

© Orange



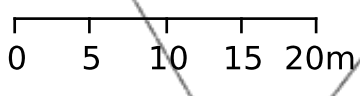

POLE RDT/RDICT
 Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou 
 Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
 Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006
 Référence: 2 / 2 Echelle : 1/500

Propriétaires
 Orange Autres
 Conduite allégée
 Conduite enrobée
 Artère pleine terre
 Artère aérienne appuis Orange
 Artère aérienne appuis ERDF
 Classe de précision ouvrages: [A,B,C]
 Points topographiques



Allée du Pré PIGNARD

VIGY



R POINCARÉ

16 18 20 22 24 26
5 BIS 10 9

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : Orange L1 Service DICT

Destinataire :

Complément d'adresse :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 6,9,1,3,4 DARDILLY CEDEX

Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,2,4,1,0,1,7,0,6,9,4,2,D,I,F,3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6,9,1,3,4 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____, 0,3,8,7,3,0,3,7,8,5 Fax(1) : _____

Courriel(1) : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Emplacement du projet

Adresse(2) : Vigy

CP : 5,7,6,4,0 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : D,E,C|S,O,U|R,B,I|T,E,R,I,O,T,R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024 Durée du chantier : 3,6,5 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutants des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées(3) : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature : 

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

orange

POLE RDT/RDICT

Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
 Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Echelle : 1/1000



Propriétaires

- Orange
- Autres

Conduite allégée

Conduite enrobée

Artère pleine terre

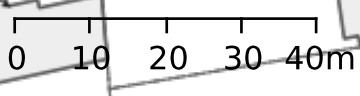
Artère aérienne appuis Orange

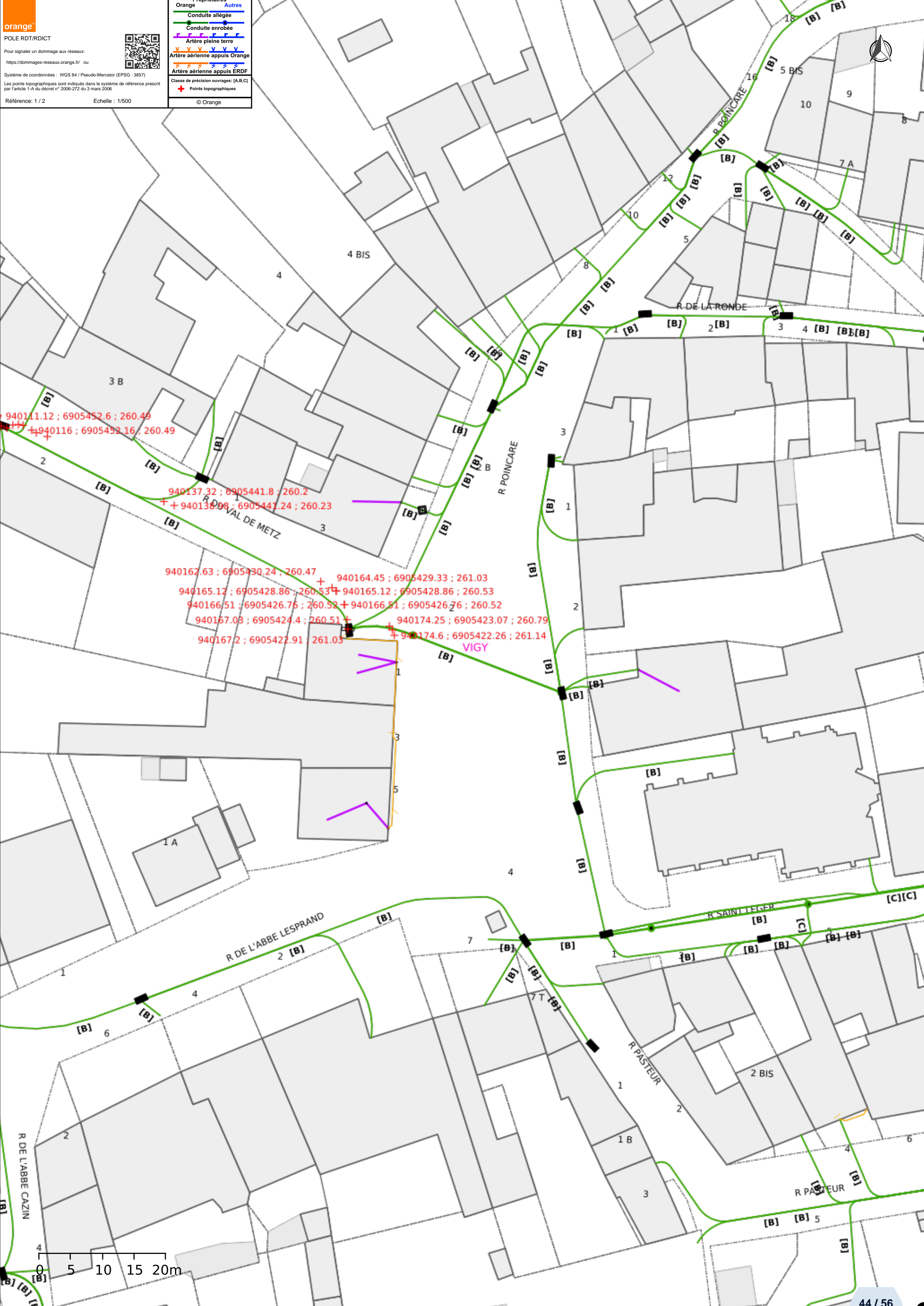
Artère aérienne appuis ERDF

Classe de précision ouvrages: [A,B,C]

Points topographiques

© Orange

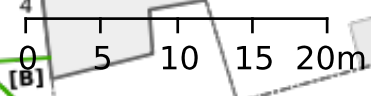




940111.12 ; 6905452.6 ; 260.49
 + 940116 ; 6905452.16 ; 260.49

940137.32 ; 6905441.8 ; 260.2
 + 940138.08 ; 6905441.24 ; 260.23

940162.63 ; 6905430.24 ; 260.47
 + 940164.45 ; 6905429.33 ; 261.03
 940165.12 ; 6905428.86 ; 260.53 + 940165.12 ; 6905428.86 ; 260.53
 940166.51 ; 6905426.76 ; 260.52 + 940166.51 ; 6905426.76 ; 260.52
 940167.03 ; 6905424.4 ; 260.51 + 940174.25 ; 6905423.07 ; 260.79
 940167.2 ; 6905422.91 ; 261.03 + 940174.6 ; 6905422.26 ; 261.14





POLE RDT/RDICT
 Pour signaler un dommage aux réseaux:
<https://dommages-reseaux.orange.fr/> ou

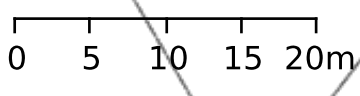
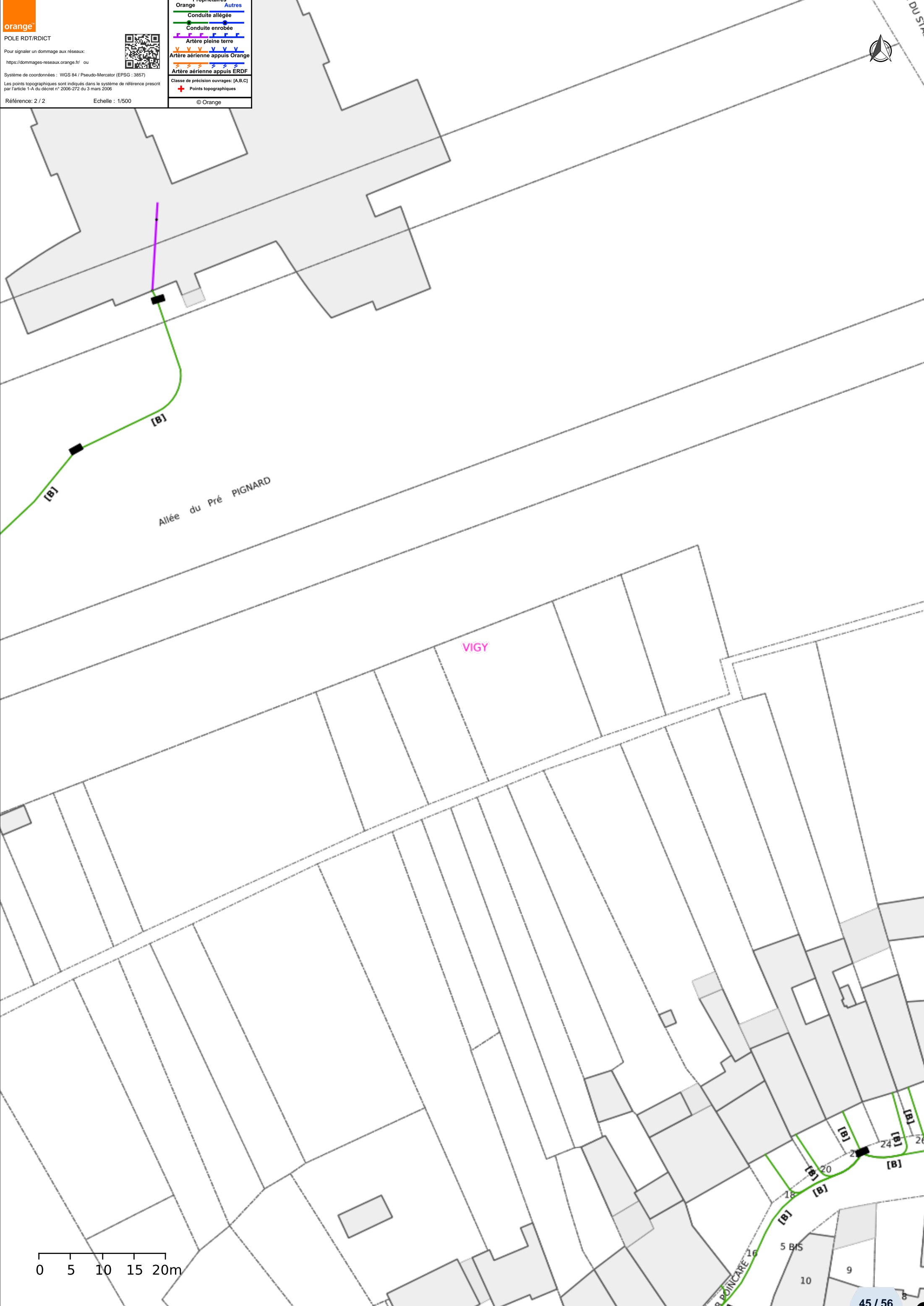


Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator (EPSG : 3857)
 Les points topographiques sont indiqués dans le système de référence prescrit par l'article 1-A du décret n° 2006-272 du 3 mars 2006

Référence: 2 / 2 Echelle : 1/500

Propriétaires	
Orange	Autres
Conduite allégée	Conduite enrobée
Artère pleine terre	Artère aérienne appuis Orange
	Artère aérienne appuis ERDF
Classe de précision ouvrages: [A,B,C]	
+ Points topographiques	

© Orange



Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non matérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : SFR - MOSELLE TELECOM SFR - MOSELLE TELECOM

Destinataire :

Complément d'adresse : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 6,9,1,3,4 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2,0,2,4,1,0,1,7,0,6,9,4,2,D,I,F,3

N° affaire du responsable du projet : VIGY171024

Date de la déclaration : 17 / 10 / 2024

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : COMMUNE DE VIGY

Pays : FRANCE N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 6,9,1,3,4 Commune : DARDILLY CEDEX

Personne à contacter : Pascal MEUNIER

Tél. : _____, 0,3,8,7,3,0,3,7,8,5 Fax(1) : _____

Courriel(1) : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

Emplacement du projet

Adresse(2) : Vigy

CP : 5,7,6,4,0 Commune principale : VIGY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : DXF

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : D,E,C|S,O,U|R,B,I|T,E,R,I,O,T,R

Décrivez le projet : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : 0, 1 m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02 / 12 / 2024 Durée du chantier : 3,6,5 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : ____ / ____ / ____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : _____

N° affaire de l'exécutant des travaux : _____

Date de la déclaration : ____ / ____ / ____

Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : _____

Exécutants des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____

Complément / Service : _____

N° : _____ Voie : _____

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Pays : _____ N° SIRET : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ Fax(1) : _____

Courriel(1) : _____

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : _____

CP : _____ Commune principale : _____

Nb de communes : ____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : _____

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : _____

Décrivez les travaux : _____

Techniques utilisées(3) : _____

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : __, __ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : ____ / ____ / ____

Durée du chantier : _____ jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Pascal MEUNIER

Signature :  Sogelink

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0



Ministère chargé
de l'écologie

Récépissé de DT Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN SEBA AI Gr. MERLIN
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Pays : France

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SFR - MOSELLE TELECOM SFR - MOSELLE TELECOM
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0 9 8 0 8 0 4 3 0 3 **Fax :** _____

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 1 0 1 7 0 6 9 4 2 D F 3
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : VIGY171024
Personne à contacter (déclarant) : MEUNIER Pascal
Date de réception de la déclaration : 17 / 10 / 2024
Commune principale des travaux : VIGY
Adresse des travaux prévus : Vigy

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Plans joints : Références : _____ Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : ____/____/____ Sensible : Prof. règl. mini⁽¹⁾ : _____ cm Matériau réseau⁽¹⁾ : _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____/____/____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 8 0 5 0 5 2 6 5 6
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : DT-DICT
Tél. : 0 9 8 0 8 0 4 3 0 3

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature :  Sogelink
Date : 17 / 10 / 2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

<p>A</p> <hr style="border: 1px solid green;"/> <p>B</p> <hr style="border: 1px solid green;"/> <p>C</p> <hr style="border: 1px solid green;"/> <p>IGN</p>	<p>Réseau de télécommunication en classe A En planimétrie seulement sauf indication contraire sur le plan</p> <p>Réseau de télécommunication en classe B</p> <p>Réseau de télécommunication en classe C</p> <p>Fond cartographique issus de l'IGN</p>	<p>Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi</p> <div style="text-align: center;"> </div> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Points de repère</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>912108.97 6451058.35</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>912082.64 6450943.65</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>912051.0 6451022.48</td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: small;">Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93</p>	Points de repère		1	912108.97 6451058.35	2	912082.64 6450943.65	3	912051.0 6451022.48
Points de repère										
1	912108.97 6451058.35									
2	912082.64 6450943.65									
3	912051.0 6451022.48									

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.

Contact

Pour toute demande de dévoiement : il est impératif de nous contacter le plus tôt possible, de préférence dès la réception de la réponse à la DT.
Par mail : moselletelecom@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03.

Demande d'information : déconnexion, marquage localisation ou toute autre demande, contacter Sogelink en indiquant l'adresse du chantier, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : moselletelecom@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03

En cas d'endommagement :
Contacter Sogelink en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : moselletelecom@demat.sogelink.fr ou par téléphone au **0 805 05 26 56 choix n°8**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :
<http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr>

- 1) Cliquez sur « Construire sans détruire »
- 2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.
Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.
Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

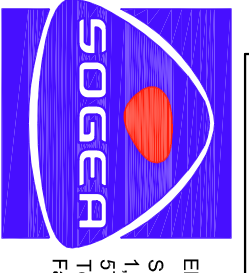
RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire
(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains (voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la réglementation).

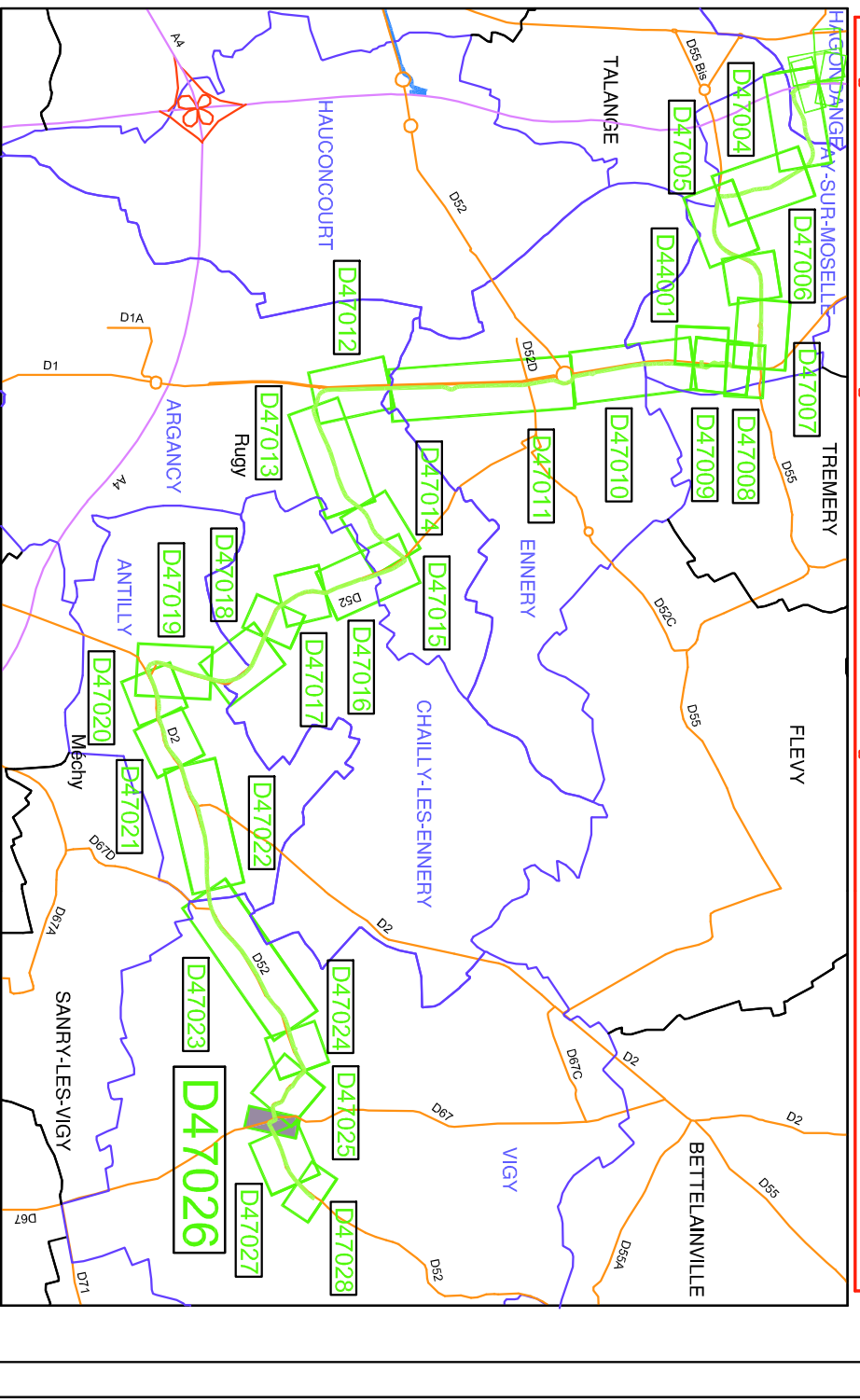
Réseau Haut Débit Moselle

ENTREPRISE :
 SOGEA
 1, rue Maréchal
 57155 WALSU
 Fax : 03 87 66 97 93

ENTREPRISE :
 ALCATEL
 5, rue Napoléon
 57155 WALSU
 Fax : 01 48 52 36 48



Propriété du CG57. Ne peut être diffusé ou reproduit sans autorisation du CG57



TRONCON 15 : METZ - THIONVILLE DESSERTERTE : COLLEGE "Peguy" VIGY T15 D470

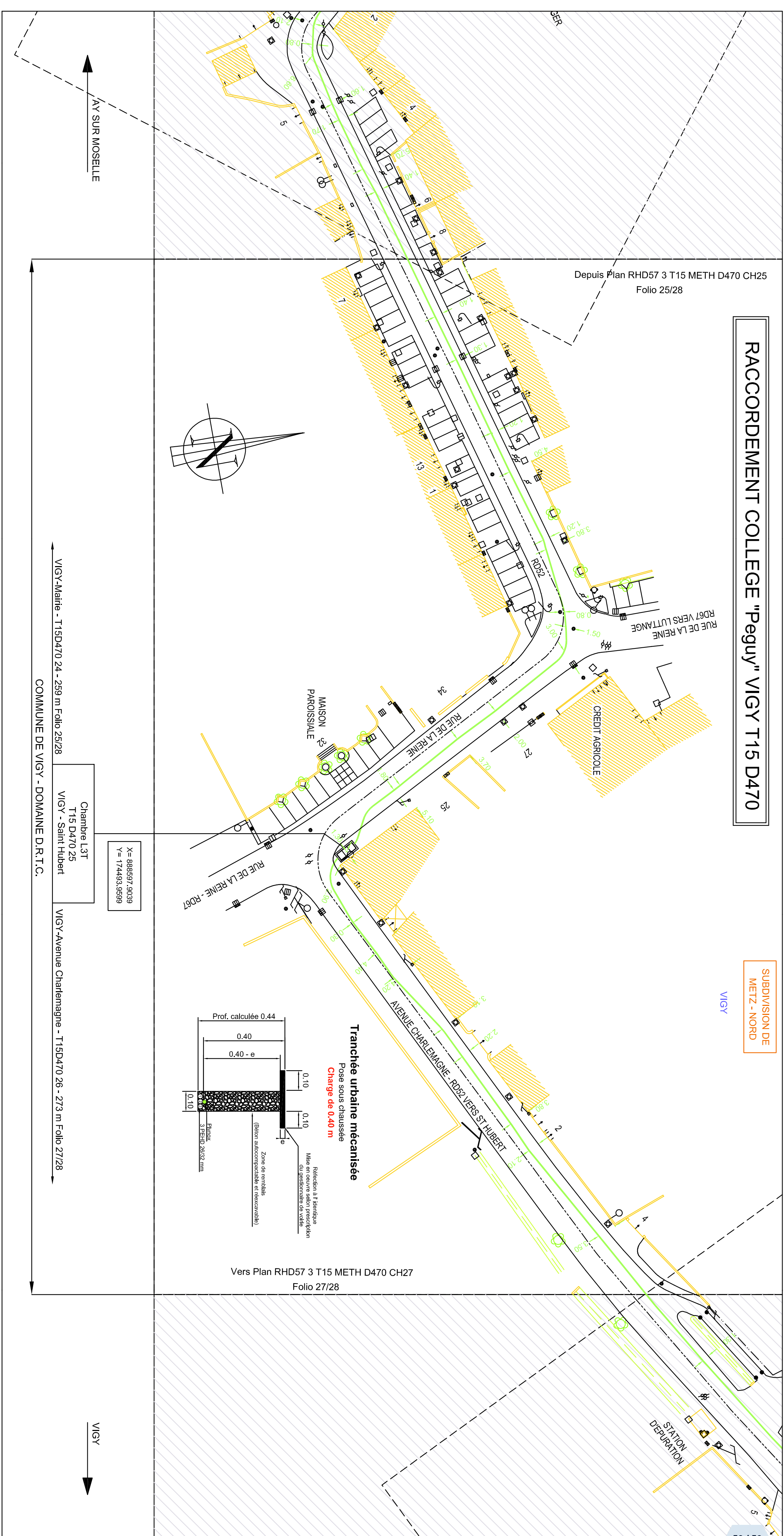
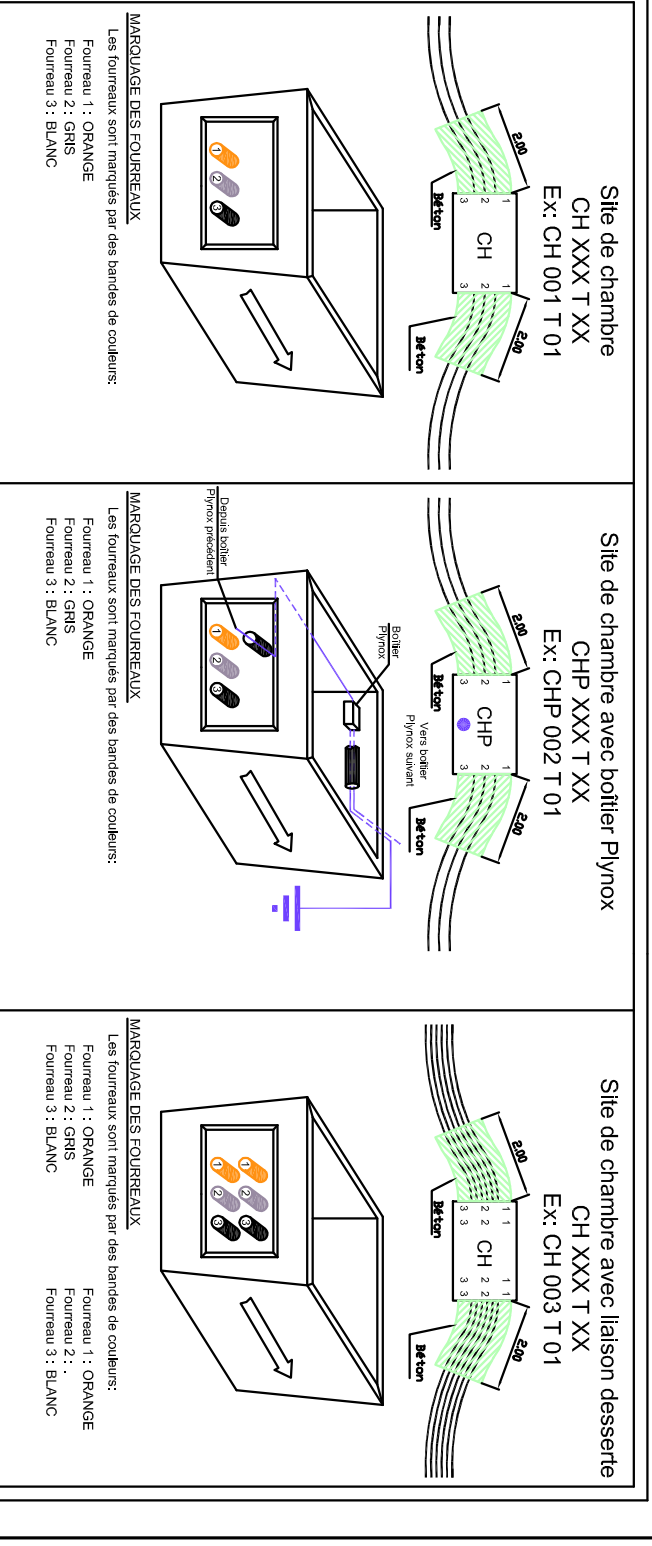
D					
C					
B					
A	CREATION	REC	05/09/06	GERENE S.	DROCHE
Indice	Modification	Etat	Date	Etabli par	Vérifié par
				ECHELLE	STATUT
				1/ 500	REC
					26 / 28

Réf. Entreprise : RHD57 3 T15 METH D470 26
 Réf. Maître d'ouvrage :

LEGENDE

L'implantation du réseau du CG57 est donnée à titre indicatif et sa présence sur les plans ne dispense en aucun cas les entreprises réalisant des travaux de Génie Civil de réaliser leur DICT et de demander le marquage des réseaux.

- LIMITES ADMINISTRATIVES**
- Lignes d'états
 - Lignes départementales
 - Lignes communales
 - Lignes de sections administratives (VNF, DDE...)
 - Périmètre des parcelles cadastrales avec référence (référence section - référence parcelle)
- ENVIRONNEMENT**
- Hydrographie, plans d'eau (pergés)
 - Muret ou Pignon
 - Vases vertes
 - Ouvrages divers (pont, culées...)
 - Vallée et Tranchée
 - Végétation
 - Contours bâtisseurs
 - Caissons de sécurité
 - Clôtures
 - Haut de talus
 - Bas de talus
- RESEAU CG57**
- Chambre ICC
 - Chambre L3T
 - Réseau de fourniture locale Privatisé
 - Réseau de fourniture Désamorti
 - Site de manutention FEAD
- VEGETATION**
- Arbres
- RESEAU FRANCE TELECOM**
- Armature France Telecom
 - Coffret France Telecom
 - Chambre France Telecom 1 plaque
 - Chambre France Telecom 2 plaques
 - Chambre France Telecom 3 plaques
 - Chambre France Telecom 4 plaques
 - Chambre France Telecom 5 plaques
 - Chambre France Telecom 6 plaques
- RESEAU FRANCE TELECOM**
- Poste France Telecom
 - Cabine téléphonique
 - NRA
 - NRA FT
- RESEAU RIBRE OPTIQUE**
- Chambre de type télécommunicateur 1 plaque
 - Chambre de type télécommunicateur 2 plaques
 - Chambre de type télécommunicateur 3 plaques
 - Chambre de type télécommunicateur 4 plaques
 - POP
- RESEAU EAUX USEES**
- Avaloir
 - Egout nord
 - Egout caré
 - Galle
- RESEAU EAUX**
- Boche à l'air
 - Fosseur ascende
- BATIMENT DU CONSEIL GENERAL**
- Collège
 - Point Préfectoral
 - Bâtiment du Conseil Général
- RESEAU EDF**
- Coffret EDF
 - Poteau EDF
 - Bâtonnets
- RESEAU GAZ**
- Bourne à l'air gaz
 - Bourne gaz
 - Coffret gaz
- RESEAU TYPE PIPELINE**
- Bourne type pipeline
 - Calatoire
 - Plaque réseau divers
 - Bourne kilométrique
 - Zone industrielle
 - Panneau d'agglomération
 - Bâilles
 - Marquage au sol
- RESEAU CABLE**
- Coffret réseau câble
 - Chambre réseau câble
 - Tête de réseau
- RESEAU DECLIPIAGE PUBLIC**
- Mat déclipte public
 - Feu tricolore

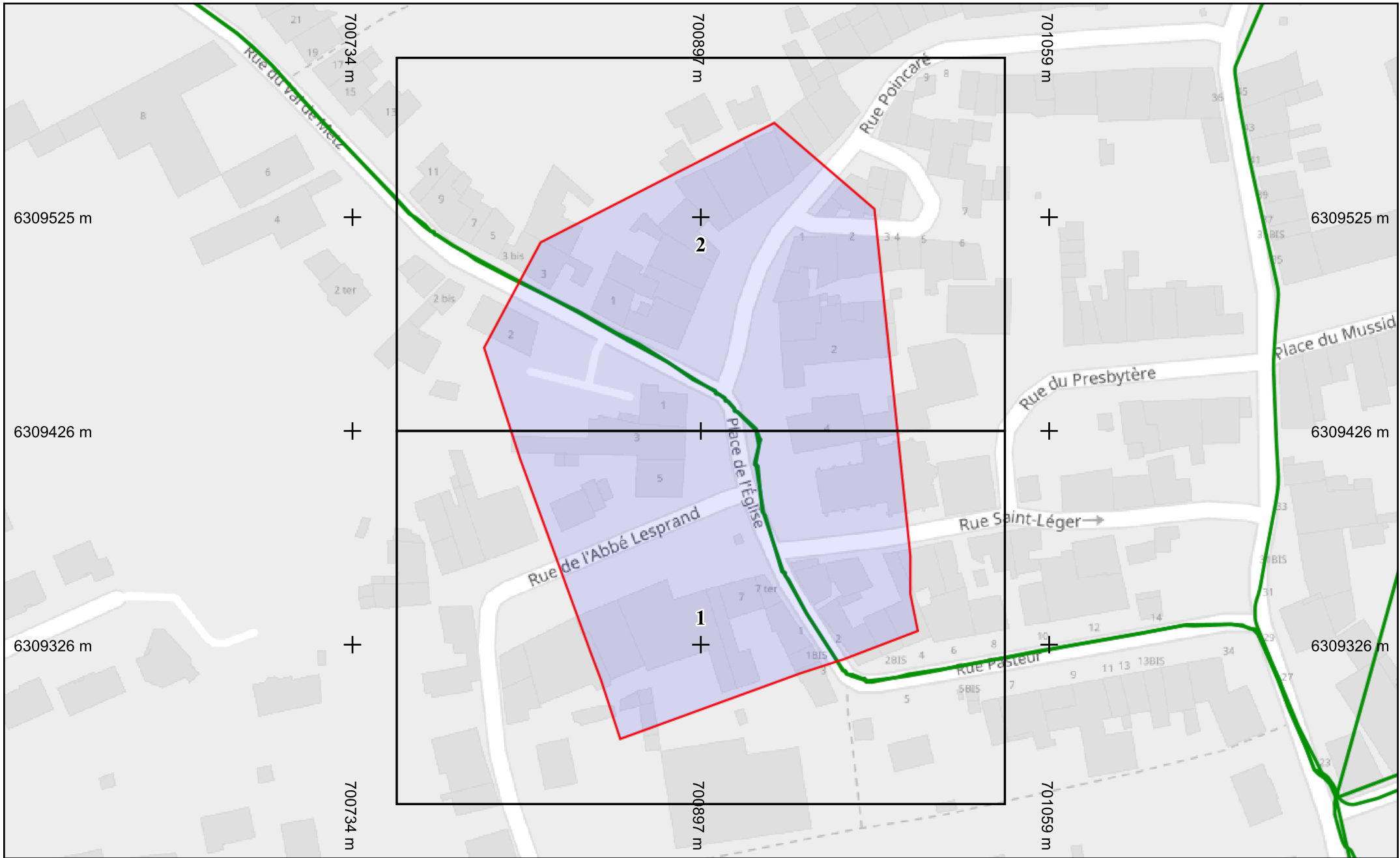


RACCORDEMENT COLLEGE "Peguy" VIGY T15 D470

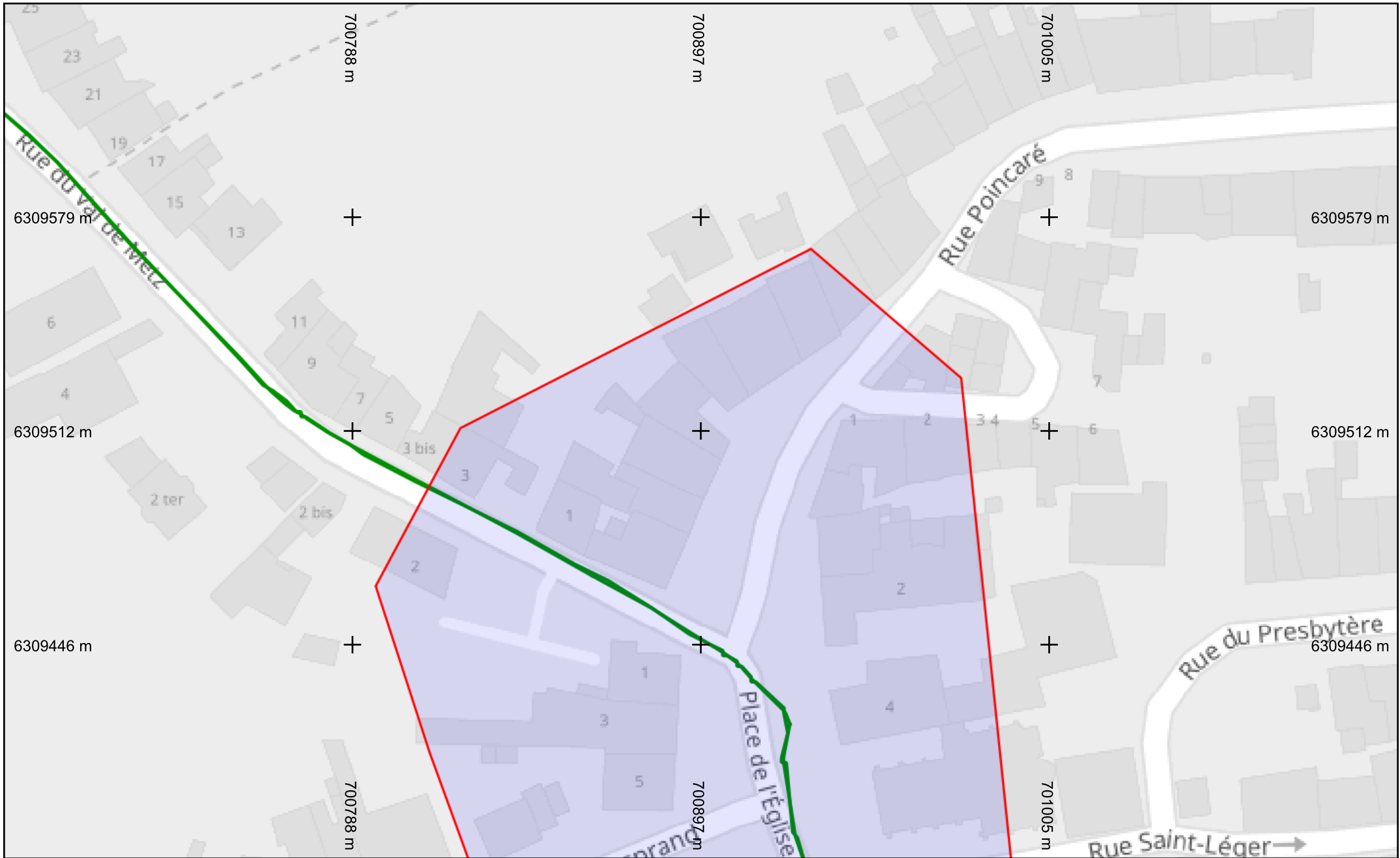
SUBDIVISION DE
 METZ - NORD
 VIGY

Chambre L3T
 T15 D470 25
 VIGY - Saint-Hubert
 X = 888597,9039
 Y = 174483,8598

VIGY-Avenue Charlemagne - T15D470 26 - 273 m Folio 27/28
 COMMUNE DE VIGY - DOMAINE D.R.I.T.C.







Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : SEBA AI Gr. MERLIN SEBA AI Gr. MERLIN
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : TSA 70011 - Chez Sogelink
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 1 0 1 7 0 6 9 4 2 D F 3
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : VIGY171024
Personne à contacter (déclarant) : MEUNIER Pascal
Date de réception de la déclaration : 17 / 10 / 2024
Commune principale des travaux : VIGY
Adresse des travaux prévus : Vigy

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : SIDEET
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0 3 8 2 8 3 5 1 8 1 **Fax :** _____

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EA _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- Plans joints : Références : _____ Echelle⁽¹⁾ : _____ Date d'édition⁽¹⁾ : ____/____/____ Sensible : Prof. règl. mini⁽¹⁾ : _____ cm Matériau réseau⁽¹⁾ : _____
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. _____ cm
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ____/____/____ à ____ h ____
ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____/____/____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 3 8 2 8 3 5 1 8 1
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : Huttin Laurent
Désignation du service : Directeur
Tél. : 0 3 8 2 8 3 5 1 8 1

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : NIMO Guillaume
Signature :  Sogelink
Date : 18 / 10 / 2024 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

SEBA AI Gr. MERLIN
Pascal MEUNIER
TSA 70011 - Chez Sogelink
69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0387303785
Courriel : seba-pompey-d@demat.sogelink.fr

MAIRIE SERVICE TECHNIQUE Eclairage public,
Assainissement Voirie
4 Place de l'Eglise
57640 VIGY

Le 17/10/2024

Objet : **Information Amiante/HAP avant travaux sur voirie - 2024101706942DF3**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons d'un projet de travaux sur la commune de VIGY.

Veillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE

Emplacement : Vigy 57640 VIGY

Types de voirie concernées : Voie communale, Route départementale

Début du chantier : 02/12/2024

Ainsi, nous vous contactons en votre qualité de gestionnaire de voirie afin d'identifier l'éventuelle présence de substances nocives (Amiante, HAP) dans l'enrobé bitumeux.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir, aux coordonnées indiquées ci-dessus, l'ensemble des informations pertinentes dont vous avez connaissance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorisation d'utilisation des informations transmises

En transmettant ces informations, vous permettez la mise à disposition, inscrite dans le Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, des informations relatives au repérage d'amiante à des donneurs d'ordre ou maîtres d'ouvrage ultérieurs, clients de la société Sogelink.

Vous autorisez **la société Sogelink** à accéder à ces informations, à les retraiter, à les intégrer dans une base de données recensant les repérages amiante effectués dans la voirie, et vous garantissez être habilité à pouvoir délivrer une telle autorisation.

Si vous souhaitez que les informations transmises soient uniquement utilisées dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, nous vous prions de bien vouloir l'indiquer.

Pascal MEUNIER

 Signature certifiée Sogelink